

Les plantes ENVAHISSANTES



DE L'ISÈRE

25 espèces • Répartition • Contrôle • Substitution



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Comment lire la fiche espèce ?	8
Fiches espèces	11
• Ailante (<i>Ailanthus altissima</i>)	12
• Ambrosie (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>)	14
• Les asters américains (<i>Symphotrichum x salignum</i> , <i>S. novi-belgii</i> , <i>S. lanceolatum</i>)	16
• Les balsamines (<i>Impatiens balfourii</i> , <i>I. glandulifera</i>)	18
• Barbon andropogon (<i>Bothriochloa barbinodis</i>)	20
• Berce du causase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)	22
• Bident feuillu (<i>Bidens frondosa</i>)	24
• Buddleia (<i>Buddleja davidii</i>)	26
• Bunias d'Orient (<i>Bunias orientalis</i>)	28
• Les élodées (<i>Egeria densa</i> , <i>Elodea canadensis</i> , <i>E. nuttallii</i>)	30
• Érable négundo (<i>Acer negundo</i>)	32
• Faux-indigo (<i>Amorpha fruticosa</i>)	34
• Herbe de la pampa (<i>Cortaderia selloana</i>)	36
• Les jussies (<i>Ludwigia grandiflora</i> , <i>L. peploides</i>)	38
• Myriophylle du Brésil (<i>Myriophyllum aquaticum</i>)	40
• Les phytolaques (<i>Phytolacca americana</i> , <i>P. acinosa</i>)	42
• Les renouées (<i>Reynoutria japonica</i> , <i>R. sachalinensis</i> , <i>R. x bohémica</i>)	44
• Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	46
• Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>)	48
• Séneçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>)	50
• Les Solidages (<i>Solidago gigantea</i> , <i>S. canadensis</i>)	52
• Sorgho d'Alep (<i>Sorghum halepense</i>)	54
• Souchet robuste (<i>Cyperus eragrostis</i>)	56
• Les spirées (<i>Spiraea douglasii</i> , <i>S. salicifolia</i>)	58
• Les vignes vierges (<i>Parthenocissus inserta</i> , <i>P. quinquefolia</i>)	60
Espèces envahissantes des jardins	62
Espèces envahissantes aquatiques	64
Lutter contre les espèces envahissantes	66
Fiche technique : l'annelage	69
Glossaire	70
Pour aller plus loin	71

Pour citer le document : Gentiana, société botanique dauphinoise Dominique Villars, 2026, *Les plantes envahissantes de l'Isère*, 68 p.

Crédits photographiques : Jean-Baptiste Armengaud, Alain Bigou, Pierre Bonnet, Jean-Paul Bourseau, Bertrand Bui, Mathias Chouet, John De Vos, Paul Fabre, Christian Fischer, Benjamin Gilbert, Frédéric Gourgues, Lucie Guichardon, Jean-Jacques Houdré, Martin Kopf, Gérard Leveslin, Anais Mas, Laura Nguyen, Robert Mohlenbrock, Marie Portas, Alain Poirel, Julien Proust, Dominique Remaud, Liliane Roubaudi, Emmanuel Stratmains, Hugues Tinguy, Marc Vuilleminot, Judith Wernsdorfer.

Rédaction : Lucie Guichardon, Martin Kopf, Maxime Marchal, Judith Wernsdorfer

Relecture : Ophélie Bouquin - **Infographie** : Marion Sanz - **Pictogrammes** : Camille Kozlik

INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE...

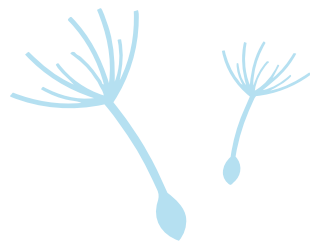
De tous temps les espèces végétales ont voyagé soit par les voies naturelles soit par les activités humaines. Mais, avec la découverte du Nouveau Monde, puis l'augmentation brutale des déplacements humains et des échanges au XX^{ème} siècle, le rythme des introductions de nouvelles espèces n'a cessé de croître.

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Une « plante exotique envahissante » ou « invasive » est une espèce (ou sous-espèce) répondant à **plusieurs critères** :



Ce processus invasif peut se dérouler **sur un temps long**. L'espèce peut rester très localisée pendant plusieurs décennies voire siècles avant une phase d'expansion rapide.



Le devenir des espèces introduites sur un territoire est variable. Peu d'entre elles s'implanteront dans la flore locale et une très faible proportion (1 sur 1000 environ) finira par devenir des espèces envahissantes.

- 1** introduite par les activités humaines hors de son aire de répartition naturelle et dont l'introduction est postérieure à 1492 ;
- 2** **naturalisée** : capable de se reproduire et de se disséminer spontanément dans un écosystème donné avec une dynamique démographique positive ;
- 3** **menaçant les écosystèmes**, les **habitats** ou les **espèces indigènes**, induisant souvent des impacts négatifs pour les activités humaines.

CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES

Toute espèce introduite ne devient pas une espèce envahissante. Les raisons qui fondent le « succès » des invasives tiennent généralement en trois points :

- 1** Posséder un **grand pouvoir de reproduction** (production d'un grand nombre de graines, faculté de reproduction végétative) ;
- 2** Avoir la capacité de s'adapter et de **résister aux perturbations** ;
- 3** Être **introduite sans ses prédateurs** et concurrents naturels

D'OÙ VIENNENT CES PLANTES ?

De toutes les régions biogéographiques où le climat est comparable au climat local. Pour l'Isère, on peut citer : l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et dans une moindre mesure l'Amérique du Sud, l'Asie centrale et du Sud-est, l'Afrique du Sud (climat méditerranéen).

DES VOIES D'INTRODUCTION MULTIPLES

Les plantes exotiques sont introduites par les activités humaines :

- **volontairement** pour les cultiver (jardins particuliers, jardins botaniques, aquariophilie, grandes cultures, vergers, reforestation...)
- **involontairement**, soit fortuitement avec les espèces cultivées (en mélange avec les semences, dans la terre...), soit par inadvertance par des voies variées : roues des avions, engins militaires, bateaux, trains, marchandises...



Une fois introduites et établies sur un territoire, les activités humaines facilitent l'expansion de la population de multiples façons, par :

- les réseaux de communication routier et ferroviaire
- l'urbanisation (transport de terre, sols laissés à nu...)
- divers aménagements (plantations volontaires...)

DES IMPACTS VARIÉS

1 Menaces sur la biodiversité

Le caractère compétitif des espèces envahissantes leur permet de concurrencer voire d'éliminer les espèces indigènes dont certaines sont parfois rares. À l'échelle mondiale, elles constituent **un danger pour environ un tiers des espèces terrestres** et ont contribué à près de la moitié des extinctions connues.

2 Des risques directs pour la santé humaine

Certaines espèces constituent une atteinte à la santé humaine. C'est le cas de l'Ambroisie dont le **pollen est très allergisant**.

Selon l'Observatoire Régional de la Santé (2024), le coût sanitaire de cette allergie en Auvergne-Rhône-Alpes est estimé à 26,4 millions d'euros par an pour près de **700 000 personnes touchées** (consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc.).

La berce du Caucase peut provoquer de **graves dermatoses** après contact et exposition au soleil.

3 Impacts négatifs sur les activités humaines

De nombreuses invasives impactent aussi négativement les activités humaines dans différents domaines : agriculture, sylviculture, tourisme, transport fluvial, pêche...

LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN ISÈRE

Ce livret est le fruit du travail de synthèse des connaissances mené par Gentiana en Isère. Ce travail a permis de dresser une liste départementale des espèces envahissantes et de hiérarchiser les impacts.

Parmi les 68 plantes considérées comme envahissantes en Isère, **ce livret présente une sélection de 25 espèces symboliques**, soit par leurs nuisances, soit par leur forte expansion, auxquelles s'ajoutent une quinzaine d'espèces commercialisées en jardinerie à ne pas propager dans la nature.

Plus d'informations (liste départementale, fiches espèces...) :
<https://gentiana.org/flore-isere/especes-exotiques-envahissantes/>



Solidago gigantea

COMMENT LIRE LA FICHE ESPÈCE ?

PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Les espèces sont présentées par ordre alphabétique de nom français.

 Aire d'origine de la plante

 Utilisations actuelles ou passées

 Mode de reproduction

 Réglementation

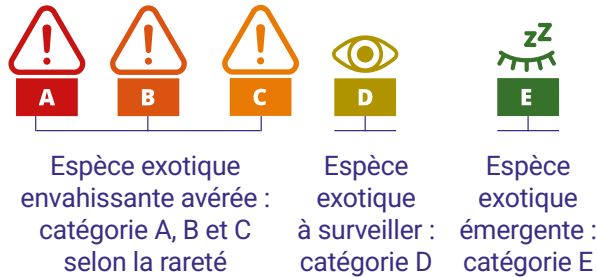
DESCRIPTION

Une description succincte de l'espèce est donnée, complétée par trois photos de la plante.
Hauteur : hauteur de la plante en mètres
Floraison : période de floraison

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Nuisances dues à l'invasion

Statut en Isère :



Fiche espèce

AILANTE, FAUX-VERNIS DU JAPON
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916 - Simaroubacées

 Chine
 Ornement
 Graines, dragons*
 Réglementation nationale
 A

DESCRIPTION

Arbre à tronc droit avec une écorce lisse. Feuilles jusqu'à 60 cm de long, caduques, alternes* et composées* de 6 à 12 paires de folioles*. Folioles* ovales avec à leur base 1 à 4 dents terminées par une glande. Froissées, elles dégagent une odeur désagréable. Fleurs vert-jaunâtre à 5 pétales, formant de grosses grappes. Fruits : samares* torsadées de 3 à 4 cm de long. Hauteur : 25 - 30 m Floraison : juin - juillet

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

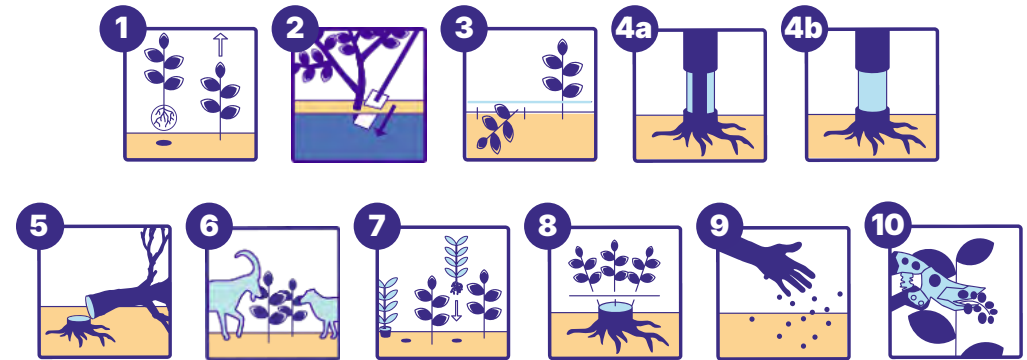
L'espèce apprécie les milieux fortement perturbés : bords de routes, friches industrielles, bords de voies ferrées mais s'implante aussi dans le milieu naturel sur les coteaux secs ou les pelouses sableuses. Elle est encore largement plantée dans les parcs et les jardins. Tolérant la pollution, elle est adaptée à la vie en ville.

Nuisances dues à l'invasion

L'Ailante produit des substances toxiques qui inhibent le développement de autres espèces. Il forme alors des peuplements mono-spécifiques. Son système racinaire peut provoquer des dommages dans les villes (bâti, voirie).

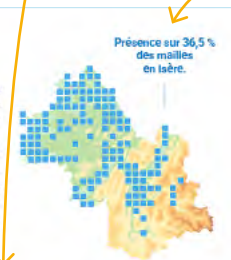
Feuilles
Port
Zone envahie

MÉTHODES DE CONTRÔLE



RÉPARTITION

Présent sur une grande partie du territoire français, les problèmes d'invasivité se font ressentir plutôt dans le sud de la France. En Isère, l'Ailante est réparti sur l'ensemble du département. On observe les plus fortes concentrations en vallée du Rhône. L'Ailante est peu présent en altitude.



MÉTHODES DE CONTRÔLE

- 1 L'arrachage manuel avec évacuation des résidus peut se réaliser dans le cas d'individus peu nombreux et jeunes.
- 4 Pour les peuplements plus importants, la technique de l'annelage sur plusieurs années est efficace (voir fiche technique p.69).
- 8 Elle peut s'accompagner d'une fauche régulière pour épuiser les drageons*.
- 10 En prévention, il est préconisé de tailler les arbres avant la fructification pour éviter la dissémination par les graines.

Espèces de substitution

- Charme (*Carpinus betulus*),
- Cytise faux ébénier (*Laburnum anagyroides*),
- Chêne sessile (*Quercus petraea*),
- Chêne pubescent (*Q. pubescens*),
- Érable champêtre (*Acer campestre*),
- Érable du Montpelier (*A. monspessulanum*),
- Érable à feuilles d'obier (*A. opalus*).

Porter des lunettes et des gants afin d'éviter d'être en contact avec la sève irritante.

RÉPARTITION

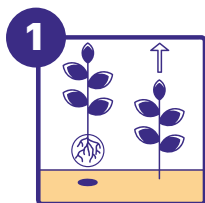
La carte de localisation fait référence au travail d'inventaire effectué par Gentiana et l'ensemble des partenaires du territoire.

Le nombre de mailles (5 km x 5 km) du département de l'Isère où l'espèce a été notée est indiqué.

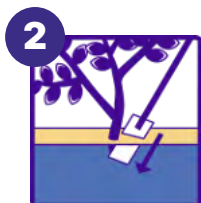
Espèces de substitution

Lorsque cela est possible, des espèces de substitution sont proposées pour les espèces utilisées en ornement. Il s'agit de suggestions de plantes sauvages indigènes disponibles en « Végétal local » (www.vegetal-local.fr). Cette liste nécessite parfois d'être adaptée en fonction des conditions locales.

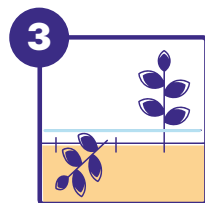
MÉTHODE DE CONTRÔLE : COMPRENDRE LES PICTOGRAMMES



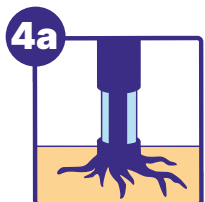
Arracher la plante pour retirer le système racinaire.



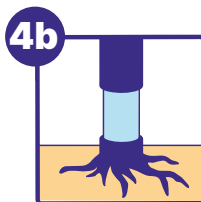
Couper la plante sous le collet à l'aide d'une bêche.



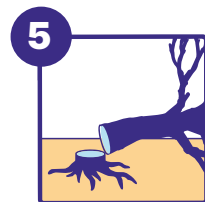
Faucher/couper les plants ou rejets de souche à la base.



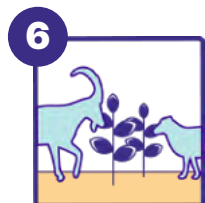
Année 1 : sur 30 cm de large sur 80 à 90 % de la circonférence.



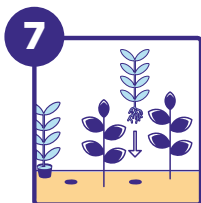
Année 2 : élargir la bande et anneler toute la circonférence.



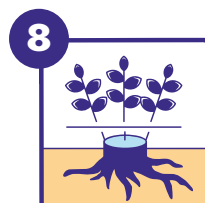
Abattage, affaiblir les souches en donnant des coups de pioche dedans.



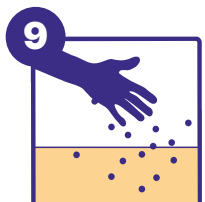
Pâturage ovin ou caprin.



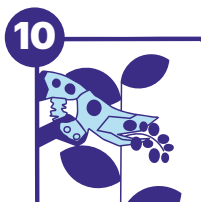
Plantation d'arbustes ou semis d'espèces compétitrices.



Coupe des rejets.



Semis d'espèces compétitrices.



Couper les fruits, qu'ils soient mûrs ou non.

FICHES ESPÈCES

25 ESPÈCES DE PLANTES ENVAHISSANTES

- Ailante (*Ailanthus altissima*)
- Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*)
- Les asters américains (*Symphotrichum x salignum*, *S. novi-belgii*, *S. lanceolatum*)
- Les balsamines (*Impatiens balfourii*, *I. glandulifera*)
- Barbon andropogon (*Bothriochloa barbinodis*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Bident feuillu (*Bidens frondosa*)
- Buddleia (*Buddleja davidii*)
- Bunias d'Orient (*Bunias orientalis*)
- Les élodées (*Egeria densa*, *Elodea canadensis*, *E. nuttallii*)
- Érable négundo (*Acer negundo*)
- Faux-indigo (*Amorpha fruticosa*)
- Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)
- Les jussies (*Ludwigia grandiflora*, *L. peploides*)
- Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)
- Les phytolaques (*Phytolacca americana*, *P. acinosa*)
- Les renouées (*Reynoutria japonica*, *R. sachalinensis*, *R. x bohemica*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*)
- Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
- Les solidages (*Solidago gigantea*, *S. canadensis*)
- Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*)
- Souchet robuste (*Cyperus eragrostis*)
- Les spirées (*Spiraea douglasii*, *S. salicifolia*)
- Les vignes vierges (*Parthenocissus inserta*, *P. quinquefolia*)

Fiche espèce

AILANTE, FAUX-VERNIS DU JAPON

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916 - Simaroubacées



Chine



Ornement



Graines, drageons*



Règlementation nationale



A



Feuilles



Port



Zone envahie

DESCRIPTION

Arbre à tronc droit avec une écorce lisse.

Feuilles jusqu'à 60 cm de long, caduques, alternes* et composées* de 6 à 12 paires de folioles*.

Folioles* ovales avec à leur base 1 à 4 dents terminées par une glande. Froissées, elles dégagent une odeur désagréable.

Fleurs vert-jaunâtre à 5 pétales, formant de grosses grappes.

Fruits : samares* torsadées de 3 à 4 cm de long.

Hauteur : 25 - 30 m **Floraison** : juin - juillet

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

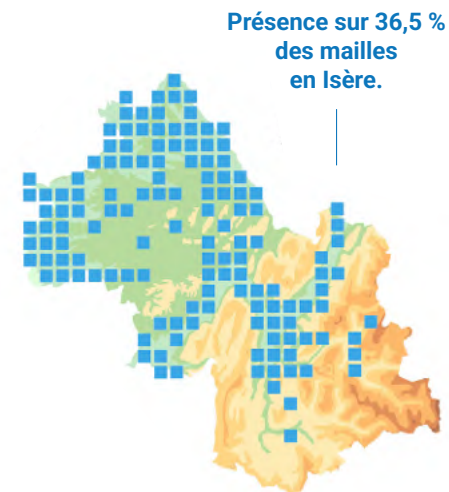
L'espèce apprécie les milieux fortement perturbés : bords de routes, friches industrielles, bords de voies ferrées mais s'implante aussi dans le milieu naturel sur les coteaux secs ou les pelouses sableuses. Elle est encore largement plantée dans les parcs et les jardins. Tolérant la pollution, elle est adaptée à la vie en ville.

Nuisances dues à l'invasion

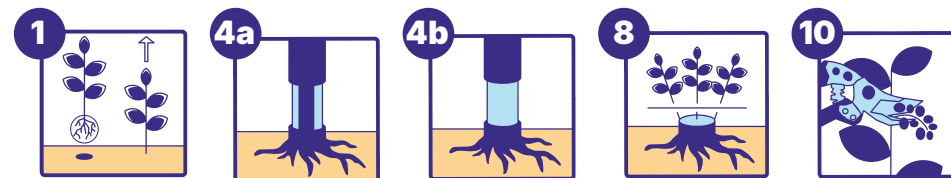
L'Ailante produit des substances toxiques qui inhibent le développement des autres espèces. Il forme alors des peuplements mono-spécifiques. Son système racinaire peut provoquer des dommages dans les villes (bâti, voirie).

RÉPARTITION

Présent sur une grande partie du territoire français, les problèmes d'invasion se font ressentir plutôt dans le sud de la France. En Isère, l'Ailante est réparti sur l'ensemble du département. On observe les plus fortes concentrations en vallée du Rhône. L'Ailante est peu présent en altitude.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 L'arrachage manuel avec évacuation des résidus peut se réaliser dans le cas d'individus peu nombreux et jeunes.
- 4 Pour les peuplements plus importants, la technique de l'annelage sur plusieurs années est efficace (voir fiche technique p.69).
- 8 Elle peut s'accompagner d'une fauche régulière pour épuiser les drageons*.
- 10 En prévention, il est préconisé de tailler les arbres avant la fructification pour éviter la dissémination par les graines.



Porter des lunettes et des gants afin d'éviter d'être en contact avec la sève irritante.

Espèces de substitution

- Charme (*Carpinus betulus*),
- Cytise faux ébénier (*Laburnum anagyroides*),
- Chêne sessile (*Quercus petraea*),
- Chêne pubescent (*Q. pubescens*),
- Érable champêtre (*Acer campestre*),
- Érable de Montpellier (*A. monspessulanum*),
- Érable à feuilles d'obier (*A. opalus*).

AMBROISIE, AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia L., 1753 - Astéracées



Amérique du Nord



Graines



Règlementation départementale



A



Feuilles



Port



Zone envahie

DESCRIPTION

Plante annuelle, herbacée à tige fortement velue sur le bas. **Feuilles** opposées* sur le bas devenant alternes*, losangiques ou triangulaires, profondément découpées.

Fleurs mâles et fleurs femelles séparées ; les fleurs mâles forment des inflorescences typiques, en longs épis au sommet des tiges, disposés un peu en forme de chandelier. Les fleurs femelles sont à l'aisselle des feuilles supérieures, en dessous des épis mâles.

Hauteur : 0,20 – 1,50 m

Floraison : août - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Espèce des zones rudérales et de terre laissée à nu : bords de routes, friches industrielles, terrains vagues, décharges. En milieux naturels, sur les berges d'étangs ou dans le lit des rivières, parfois en pelouses sableuses ou sur les coteaux secs écorchés. En milieux agricoles, dans divers types de cultures, les jachères et bandes enherbées.

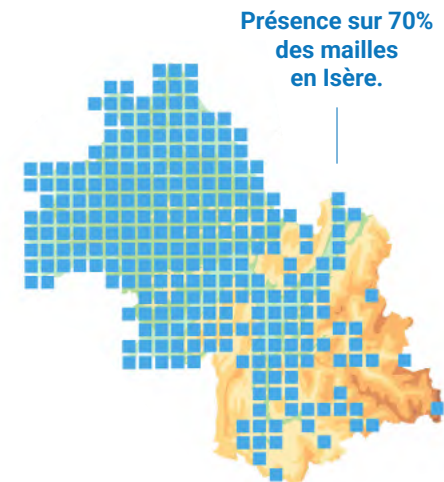
Nuisances dues à l'invasion



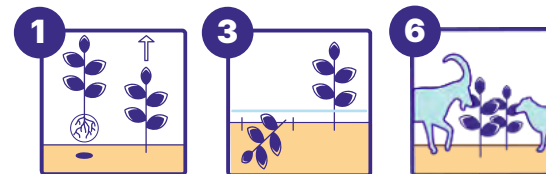
Provoque des pollinoses (ou « rhumes des foins ») dues à l'inhalation de grains de pollen. Espèce adventice de culture, entrant en compétition avec les plantes cultivées.

RÉPARTITION

L'ambrosie est particulièrement présente dans la vallée du Rhône. Elle a colonisé le nord-ouest du département jusqu'à l'agglomération grenobloise. Elle se répand le long des voies de communications vers le sud de l'Isère et s'adapte jusqu'à plus de 1000 m d'altitude.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 L'arrachage manuel de la plante avant la floraison est très efficace, mais peu adapté aux grandes surfaces, car il nécessite une main-d'œuvre importante.
- 3 Dans les zones non cultivées envahies, un fauchage avant la floraison permet d'éviter la dissémination du pollen.
- 6 Le pâturage par des caprins a montré de bons résultats dans la Drôme lorsque l'ambrosie est encore appétante (avant la floraison).

Attention !

L'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*) est connue sur le territoire régional. Sa présence en Isère est à surveiller.

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 2019 relatif aux modalités de lutte contre les ambrosies en Isère impose à tous les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires ou occupants de « détruire les plants déjà développés et de mener toute autre action de lutte pour prévenir leur reproduction et leur implantation ».

Fiche espèce

LES ASTERS AMÉRICAINS

Symphyotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nesom, 1995
Symphyotrichum novi-belgii (L.) G.L.Nesom, 1995,
Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 - Astéracées



Amérique
du Nord



Ornement



Graines,
rhizomes*



Flours
S. nova-angliae



Feuilles
S. x salignum



Zone envahie

DESCRIPTION

Plantes herbacées vivaces.

Tiges dressées, ramifiées dans le haut, glabres* ou peu poilues, parfois rougeâtres dans le bas.

Feuilles alternes*, sessiles, lancéolées et dentées de façon inégale.

Flours regroupées en capitules de 2 cm de diamètre formant eux-mêmes une inflorescence paniculée très fournie. Fleurs ligulées* extérieures blanches, roses, bleues ou violettes disposées sur un rang et fleurs tubulées* centrales jaunes.

Hauteur : 0,50 - 1,80 m **Floraison** : fin août - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Milieus rudéraux : friches, digues, bords de routes, etc. En milieux naturels, elles ont un fort potentiel envahissant en zones humides : berges des cours d'eau, clairières des forêts alluviales, prairies fraîches ou humides sous-exploitées ou abandonnées.

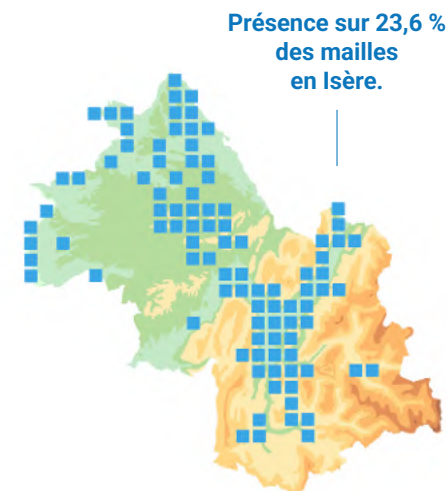
Nuisances dues à l'invasion

La formation de peuplements denses ou mono-spécifiques conduit à une diminution de la biodiversité. Ces peuplements concurrencent fortement la végétation des prairies humides ou fraîches.

RÉPARTITION

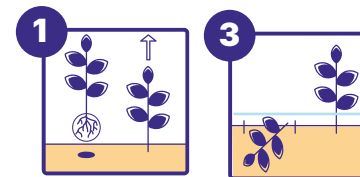
Espèce présente sur une large partie du territoire isérois.

En Isère, l'espèce est présente dans les vallées alluviales, le Grésivaudan, la vallée du Rhône et à l'Isle-Crémieu.



■ *S. x salignum*

MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Pour de petites stations, l'arrachage avec récupération du maximum de rhizomes* est une solution d'élimination efficace à condition de répéter la manipulation sur plusieurs années.
- 3 La fauche bisannuelle permet de faire régresser l'envahissement de l'espèce avec une fauche mi-mai et une mi-août. Les fauches répétées sur plusieurs années permettent d'épuiser la plante et de recréer un couvert plus diversifié dans les zones denses.

Le pâturage semble moins efficace que la fauche bisannuelle, mais il permet tout de même de contenir l'invasion.

Espèces de substitution

- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*),
- Salicaire (*Lythrum salicaria*),
- Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*),
- Guimauve (*Althea officinalis*),
- Cardère (*Dipsacus fullonum*),
- Consoude (*Symphytum officinale*).

LES BALSAMINES

(BALSAMINE DE L'HIMALAYA, BALSAMINE DE BALFOUR)

Impatiens glandulifera Royle, 1833, *Impatiens balfourii* Hook.f., 1903 - Balsaminacées



Himalaya



Ornement



Graines,
boutures



Règlementation
nationale
(*I. glandulifera*)



Eperon
I. glandulifera



Feuilles
I. glandulifera



Zone envahie
I. glandulifera

DESCRIPTION

Plantes herbacées annuelles à tiges glabres* et creuses renflées aux nœuds.

Balsamine de l'Himalaya

Feuilles ovales lancéolées, opposées* ou verticillées* par trois. Pétiole* bordé de longs poils terminés par une glande. Bord des feuilles denté, chaque dent étant terminée par une glande rouge.

Fleurs disposées en grappes à l'aisselle des feuilles, grandes et pourpres avec un éperon* court rabattu vers le bas.

Hauteur : 1 - 3 m

Floraison : juillet - octobre

Balsamine de Balfour

Feuilles ovales lancéolées, alternes* de 5 à 18 cm de long, à pétiole* non glanduleux.

Fleurs bicolores, roses et blanches munies d'un long éperon* et disposées en grappes.

Hauteur : 0,4 - 1,2 m

Floraison : juillet - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

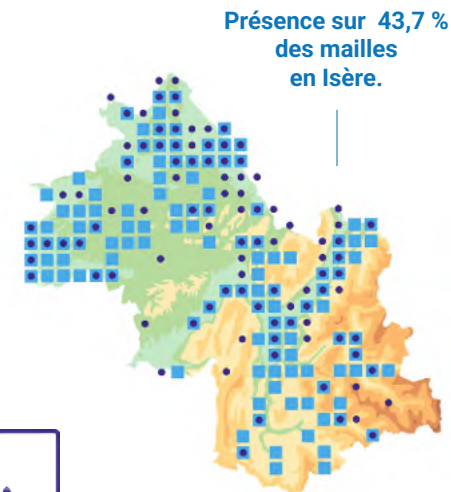
Espèces qui se développent le long des cours d'eau, sur les berges et en sous-bois ouverts. On les rencontre également dans certaines zones humides, fossés et canaux. La Balsamine de Balfour est encore souvent plantée aux abords des maisons.

RÉPARTITION

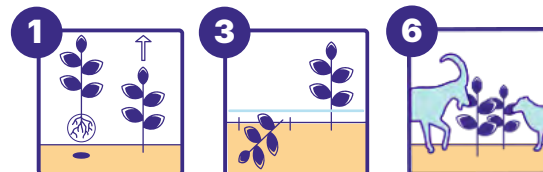
Répondues sur tout le territoire national. En Isère, elles sont présentes sur une grande partie du territoire.

■ *I. balfourii*

● *I. glandulifera*



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Pour de petites stations, l'arrachage est conseillé.
- 3 Pour une surface plus grande, la fauche (2-3 passages/an) avant la floraison est efficace pour éviter la dissémination des graines et épuiser la banque de graines du sol dont la viabilité n'est que de quelques années.
- 6 Le pâturage peut se substituer efficacement à la fauche.

Nuisances dues à l'invasion

En mourant à l'automne, elle laisse les berges à nu ce qui favorise leur érosion pendant l'hiver. La formation de peuplements denses ou mono-spécifiques conduit à une diminution de la biodiversité.

Espèces de substitution

- Épiaire des bois (*Stachys sylvatica*),
- Grande berce (*Heracleum sphondylium*),
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*),
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*).

Flours - *I. balfourii*



Fiche espèce

BARBON ANDROPOGON

Bothriochloa barbinodis (Lag.) Herter, 1940 - Poacées



Amérique tropicale et subtropicale



Ornement



Graines



Inflorescence © P. Fabre



Inflorescence © P. Fabre



Tige © J. De Vos

DESCRIPTION

Plante herbacée de la famille des Poacées (ex Graminées). Feuilles longues de 20 à 30 cm, vert bleuté devenant jaunes à rougeâtres en séchant. Feuilles glabres* sauf au niveau de l'insertion sur la tige.

Tige dressée, rougeâtre, à nœuds poilus.

Inflorescence digitée formée de 5 à 15 grappes en forme d'épis généralement regroupées en « pinceaux » dressés à la floraison. Elles sont munies de poils de plus de 5 mm qui donnent à l'ensemble un aspect gris-argenté soyeux.

Hauteur : 0,3 - 1,2 m **Floraison** : mai - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

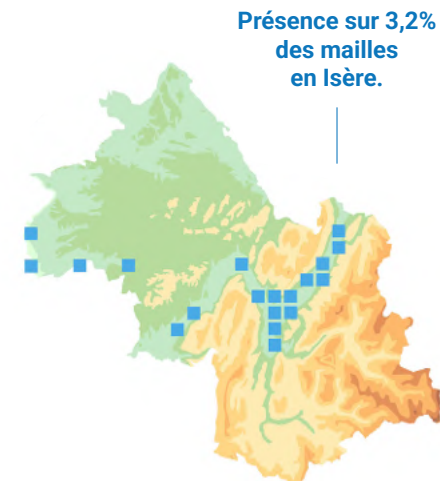
L'espèce semble coloniser uniquement les milieux perturbés : les bandes enherbées, les bords des axes routiers, les vignes, les friches, les terrains remaniés ou mis à nu d'après les observations actuelles. Espèce très résistante à la sécheresse, sa présence diminue avec l'augmentation de l'ombrage et de la pression de pâturage.

Nuisances dues à l'invasion

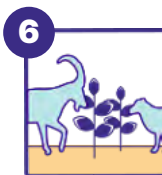
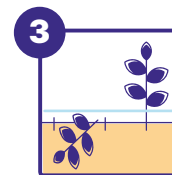
L'impact environnemental est actuellement modéré étant donné son introduction récente dans le département, mais il reste à surveiller compte tenu de son expansion.

RÉPARTITION

Très présente dans le sud de la France, surtout dans le Languedoc et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'espèce remonte progressivement le long des axes de communication. En Isère, elle est encore peu répandue, on la trouve ponctuellement dans l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan et le Voironnais.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



Il existe actuellement peu de retours d'expériences sur cette espèce.

- 3 Le pâturage ou la fauche (3 fois par an) permettrait de la faire régresser en limitant l'impact sur la flore indigène.
- 6



BERCE DU CAUSASE

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier, 1895 - Apiacées



Caucase



Ornement



Graines



Règlementation nationale



B



Flours



Tige © J. Proust



Zone envahie

DESCRIPTION

Plante herbacée très grande et robuste.

Tige épaisse et creuse pouvant atteindre 10 cm de diamètre et ponctuée de tâches rougeâtres.

Feuilles amples profondément découpées à pétiole rond et gaine caulinaire très renflée.

Flours blanches disposées en ombelles* comportant de très nombreux rayons et pouvant mesurer plus de 1 m de diamètre. La plante fleurit 3 ou 4 ans après sa germination puis meurt.

Hauteur : 1,5 - 3,5 m **Floraison** : juin - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Principalement en bords de cours d'eau et fossés. Parfois en bords de routes ou en prairies abandonnées.

Nuisances dues à l'invasion

Espèce très compétitive, qui par sa croissance rapide et sa grande taille, élimine de nombreuses espèces indigènes et conduit à une dégradation du milieu.

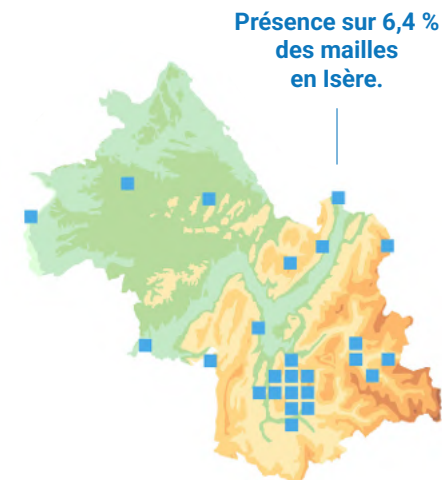


Par ailleurs, toutes les parties de la plante contiennent une substance qui provoque de fortes réactions allergiques (dermatoses), surtout lorsque la peau est exposée au soleil.

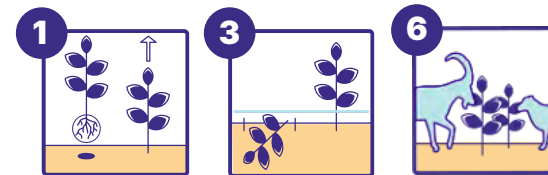
RÉPARTITION

Espèce présente dans le nord et l'est du territoire national.

En Isère, l'espèce est présente surtout en Matheysine où elle semble être en forte expansion. Plusieurs autres stations sont présentes sur le reste du département.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Arrachage manuel de la plante dans le cas de population réduite.
- 3 Fauche répétée des peuplements avant la fructification pour éviter la dissémination. Pour des populations très étendues, l'utilisation de la mini-pelle est possible.
- 6 Un pâturage intensif sur 7 à 10 ans permet l'éradication de l'espèce en épuisant la banque de graines du sol.



Avant d'intervenir sur cette plante, toujours prendre les précautions nécessaires pour éviter un contact avec la peau et les yeux.

Espèces de substitution

- Épiaire des bois (*Stachys sylvatica*),
- Grande berce (*Heracleum sphondylium*),
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*),
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*).

Fiche espèce

BIDENT FEULLU, BIDENT À FRUITS NOIRS

Bidens frondosa L., 1753 - Astéracées



Amérique
du Nord



Graines



B



Flours



Feuilles © B. Bui



Plantule

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle d'aspect peu compact.

Tige dressée, glabre*, ramifiée, de couleur rouge ou brune dans sa partie supérieure.

Feuilles opposées*, pétiolées, composées de 3 à 7 folioles* elles-mêmes à petits pétioles*. Folioles* lancéolées, à nervures pennées et à bords dentés en scie.

Flours regroupées en petits capitules de 10 à 15 mm de diamètre, composés de fleurs uniquement tubulées jaune-orangé et dépassées par 5 à 8 bractées externes longues et vertes. Capitules portés par de longs pédoncules.

Fruits : akènes* noirâtres aplatis terminés par deux pointes de 6 à 10 mm.

Hauteur : 0,3 m - 1,5 m **Floraison** : août - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

L'espèce colonise principalement les milieux humides : berges exondées des rivières et des étangs, lits des cours d'eau et canaux asséchés l'été.

Nuisances dues à l'invasion

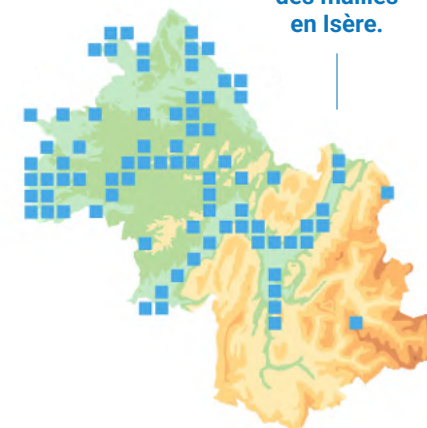
Cette espèce forme des peuplements mono-spécifiques, concurrence les espèces pionnières des berges et gravières exondées grâce à la dissémination de ses graines et conduit à une diminution de la biodiversité.

RÉPARTITION

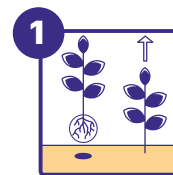
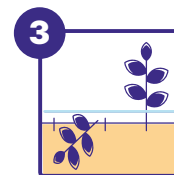
Espèce largement répandue sur tout le territoire national, notamment le long des grands fleuves et rivières.

En Isère, on rencontre principalement le bident feuillu le long de l'Isère, au bord du Rhône, du Drac et dans le bas-Dauphiné.

Présence sur 20,4 %
des mailles
en Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 3 Très peu d'informations sont disponibles sur la gestion de l'espèce. Une fauche avant la fructification permet d'éviter la dissémination des graines et d'épuiser la banque de graines du sol. L'arrachage peut être efficace sur de petites surfaces.
- 1

Zone envahie



Fiche espèce

BUDDLEIA, ARBRE AUX PAPILLONS

Buddleja davidii Franch., 1887 - Scrophulariacées



Chine



Ornement



Graines,
boutures



Flours



Port



Tige / Feuilles

DESCRIPTION

Arbuste à rameaux retombants, aux extrémités quadrangulaires et blanchâtres dans leur jeunesse.

Feuilles opposées* largement lancéolées, vertes au-dessus et blanches couvertes de duvet en dessous, longues de 10 à 30 cm et à bords légèrement dentés.

Flours pourpres ou lilas groupées en une panicule* conique ou pyramidale de 10 à 50 cm de long. Corolle* en forme de tube de 5 à 8 mm surmonté de 4 lobes étalés. Elles produisent un nectar qui attire les papillons et d'autres insectes butineurs.

Hauteur : 1 - 5 m **Floraison :** juin - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

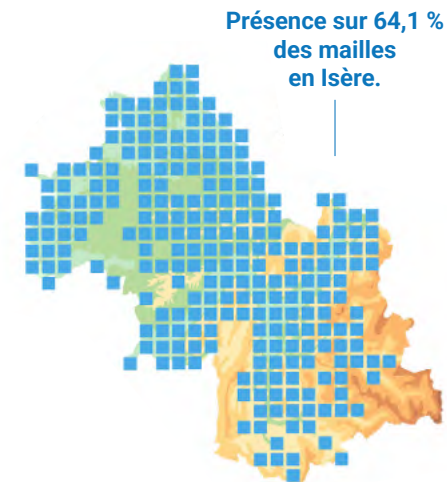
Milieus artificiels ou perturbés : bords de routes et de voies ferrées, friches industrielles, décharges, carrières. Également présent dans les milieux naturels, sur les gravières et berges de cours d'eau ainsi qu'en lisières et clairières des forêts alluviales.

Nuisances dues à l'invasion

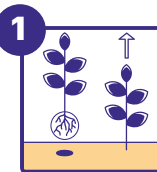
Il forme des peuplements mono-spécifiques assez denses limitant la présence d'autres espèces pionnières indigènes et les essences autochtones de bords de cours d'eau.

RÉPARTITION

Espèce largement répandue dans toute la France. Disséminé sur tout le département, très envahissant dans les lits du Drac et de l'Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



La coupe n'est pas efficace, le pied coupé devient plus vigoureux et la souche plus épaisse.

L'arrachage des jeunes plants est à privilégier. Ensuite il sera nécessaire de dessoucher les individus et de végétaliser la zone envahie, car le Buddleia supporte mal l'ombre. Les déchets doivent être évacués pour éviter les reprises par boutures.

Espèces de substitution

- Troène (*Ligustrum vulgare*),
- Arbre à perruques (*Cotinus coggygria*),
- Viorne lantane (*Viburnum lantana*),
- Prunellier (*Prunus spinosa*),
- Cerisier de Sainte Lucie (*Prunus mahaleb*),
- Cornouiller mâle (*Cornus mas*),
- Églantier (*Rosa canina*),
- Épine-vinette (*Berberis vulgaris*),
- Argousier (*Hippophae rhamnoides*).

Zone envahie



Fiche espèce

BUNIAS D'ORIENT, ROQUETTE D'ORIENT

Bunias orientalis L., 1753 - Brassicacées



Europe de l'Est



Alimentation équine, ornement



Graines, boutures



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace formant des rosettes. **Feuilles** alternes* de 40 cm de longueur maximum. Les inférieures sont pétiolées* et divisées, se terminant par un segment triangulaire en forme de flèche.

Inflorescence dressée et ramifiée, composée de grappes allongées de 20 à 30 petites fleurs jaunes à 4 pétales.

Fruit : petite gousse ovoïde terminée en pointe et couverte de petites protubérances.

Racines pivotantes profondes.

Hauteur : 0,4 - 1,2 m **Floraison** : juin - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Espèce héliophile*, elle colonise des milieux prairiaux mésophiles (prairies de fauche et pâturage) ainsi que des milieux plus anthropisés : bords de routes, terrains vagues, rives de cours d'eau.

Nuisances dues à l'invasion

Le Bunias peut recouvrir des surfaces importantes en prairies au détriment de la biodiversité et de la qualité des foins.

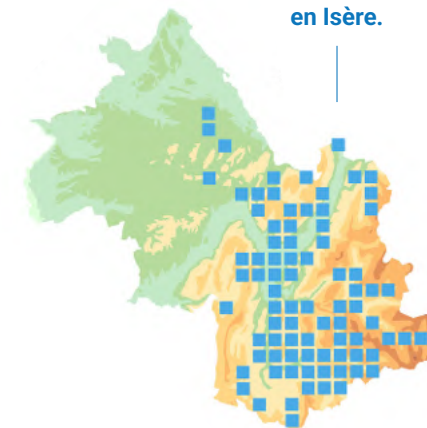
RÉPARTITION

Présent sur toute la moitié nord-est du territoire national, il atteint l'Auvergne (Limagne) à l'ouest et la région Occitanie vers le sud.

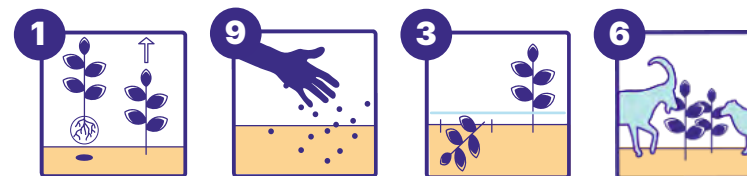
En Isère, l'espèce est surtout présente en Matheysine et dans le Valbonnais-Écrins.

Elle commence à coloniser d'autres massifs de moyenne montagne (Chartreuse, Vercors, Dévoluy, Belledonne), mais aussi les plaines (métropole grenobloise, Bièvre-est) particulièrement le long des voies de communication.

Présence sur 19 % des mailles en Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Sur des parcelles peu envahies, l'arrachage manuel à l'aide d'une pelle-bêche est très efficace.
- 2 Pour des sols partiellement nus, il est conseillé de les re-végétaliser afin d'éviter la croissance et l'établissement du Bunias.
- 3 La fauche est une méthode adaptée aux plus grandes surfaces, à réaliser au moins deux fois par an et sur plusieurs années de mai à août. Les méthodes de fauche ou d'arrachage doivent être réalisées avant la fructification, pour éviter la dissémination des graines.
- 4 Le pâturage permet de diminuer la vitalité et l'abondance de l'espèce.



Flours



Port



Fruits

Fiche espèce

LES ÉLODÉES

(ÉLODÉE DE NUTTALL, ÉLODÉE DU CANADA ET ÉGÉRIE DENSE)

Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920, *Elodea canadensis* Michx., 1803, *Egeria densa* (Planch.) Casp., 1857 - Hydrocharitacées



Flours - *E. densa*
© D. Renaud



Feuilles
E. canadensis



Zone envahie
E. nuttallii



Amérique



Aquariophilie



Boutures
(3 espèces)
et graines
(*E. nuttallii*)



Règlementation
nationale
(*E. nuttallii*)



A

DESCRIPTION

Plantes aquatiques vivaces.

Feuilles allongées de 8 à 15 mm, verticillées* par trois. *E. densa* a des feuilles allongées de 1 à 3 cm et les médianes sont verticillées* par 4 à 5.

Flours petites (3 mm de diamètre) en dehors de l'eau avec 3 pétales violacés chez *E. nuttallii* et blanc-verdâtre chez *E. canadensis*. Flours plus grosses et blanches (2,5 cm de diamètre) pour *E. densa*.

Hauteur : 0,2 - 0,4 à 1 - 1,5 m pour *E. canadensis* et *E. nuttallii*, et jusqu'à 3 m de long pour *E. densa*

Floraison : juin - septembre *E. nuttallii*, juin - août *E. canadensis*, juin - octobre *E. densa*

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

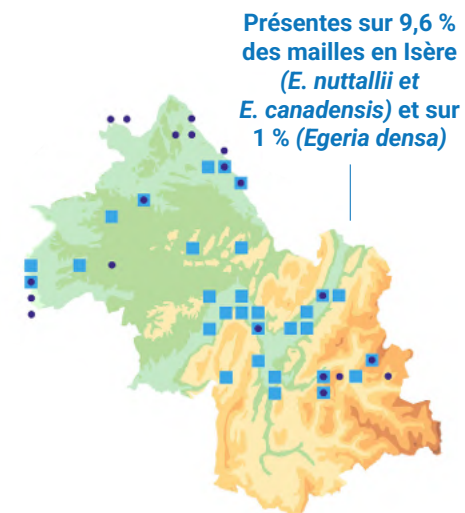
E. nuttallii est présente en eaux peu courantes à stagnantes. *E. canadensis* préfère les eaux courantes et plutôt fraîches. *E. densa* peut coloniser les eaux stagnantes à courantes.

RÉPARTITION

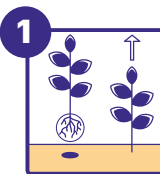
En Isère, les élodées sont présentes le long de l'Isère, en plaine rhodanienne ainsi que dans le nord-Isère (Vals du Dauphiné). *Egeria densa* est moins présente.

■ *E. canadensis*

● *E. nuttallii*



MÉTHODES DE CONTRÔLE



L'arrachage manuel des petits herbiers est la méthode la moins impactante pour l'environnement. L'arrachage mécanique a tendance à favoriser la dissémination de boutures ; il est nécessaire d'employer des barrages flottants ou des grillages lors des interventions.

Il peut cependant être nécessaire temporairement lors d'envahissements importants. Pour les plans d'eau fermés, la mise à sec pendant plusieurs semaines permet d'éliminer la plante. Le curage est également une méthode durable à condition de bien retirer tous les fragments. Dans tous les cas l'intervention doit prendre en compte les conséquences sur l'ensemble du milieu aquatique (faune...).

Nuisances dues à l'invasion

Ces espèces menacent la flore aquatique indigène en formant des herbiers denses qui monopolisent l'espace et les ressources en lumière. Elles provoquent l'accélération du comblement des milieux et leur eutrophisation.

La prolifération de ces espèces peut poser problème pour les activités nautiques (entrave à la navigation).

Espèces de substitution

Ne pas introduire d'espèce, laisser la dynamique naturelle. Si besoin, privilégier le Myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*) ou les potamots indigènes (*Potamogeton* spp.).

Fiche espèce

ÉRABLE NÉGUNDO (OU NÉGONDO)

Acer negundo L., 1753 - Sapindacées



Amérique du Nord



Ornement



Graines, drageons*



Flours



Feuilles



Feuilles

DESCRIPTION

Arbre dont l'écorce gris clair est lisse dans sa jeunesse puis se fissure avec l'âge. Jeunes rameaux vert-jaunâtre souvent recouverts d'une pruine bleutée.

Feuilles caduques opposées* et longues de 5 à 15 cm, composées de 3 à 7 folioles* ovales-aiguës irrégulièrement dentées. Généralement vert clair, parfois marbrées de rose chez les jeunes sujets.

Flours vertes disposées en longues grappes.

Fruits : doubles samares*, de 2 à 4 cm de long, dont les ailes forment un angle très aigu.

Hauteur : 3 - 15 m **Floraison** : avril - mai

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Cet arbre tolère la pollution atmosphérique, il est donc fréquemment planté en ville.

En milieu naturel, on le trouve dans les forêts alluviales, en cohabitation avec les saules et les peupliers.

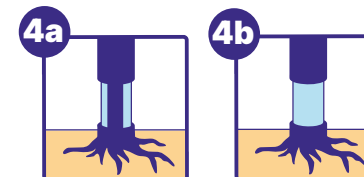
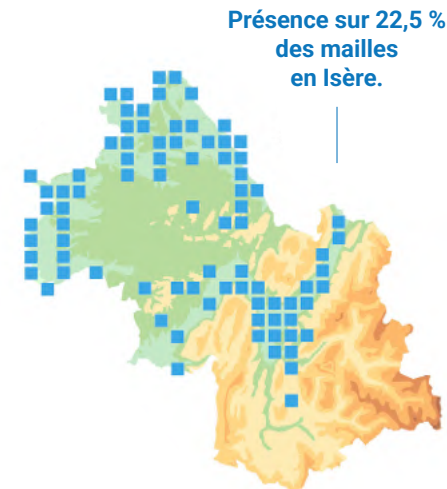
Nuisances dues à l'invasion

Il forme des peuplements mono-spécifiques en limitant la présence d'autres espèces indigènes et conduit à la diminution de la biodiversité des forêts alluviales.

RÉPARTITION

En France, l'Érable négundo est présent le long des grands réseaux hydrographiques (Rhône, Garonne, Loire et Rhin). Cette espèce est en phase active d'invasion.

En Isère, l'espèce est observée le long de l'Isère et du Rhône. Les cas réels d'envahissement sont localisés en aval de Lyon. On l'observe également en plantation dans les villes.



MÉTHODES DE CONTRÔLE

4a La coupe de l'arbre n'est pas efficace, car cette espèce rejette depuis la souche.

4b L'annelage (voir la fiche technique p.69) permet d'éliminer l'arbre en 2-3 ans en épuisant ses ressources et en évitant la formation de nombreux drageons*.

Espèces de substitution

- Érable plane (*Acer platanoides*),
- Érable sycomore (*A. pseudoplatanus*),
- Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*).

FAUX-INDIGO

Amorpha fruticosa L., 1753 - Fabacées



Amérique
du Nord



Limitier l'érosion,
stabiliser
les talus



Boutures,
graines



Flours

DESCRIPTION

Arbuste très ramifié à plusieurs troncs. Espèce à morphologie variable selon le milieu où elle se développe.

Feuilles composées de 11 à 27 folioles* ovales à lancéolées glanduleuses, longues de 10 à 30 cm.

Flours bleu-pourpre regroupées en grappes, étamines jaune-orange bien visibles.

Hauteur : 1 - 4 m **Floraison** : juin - octobre



Port

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Espèce à large amplitude écologique, elle préfère néanmoins les sols humides. Elle peut également coloniser des terrains plus ou moins secs. Le Faux-indigo est présent sur les berges des cours d'eau, dans les boisements alluviaux, les friches et les terrains remaniés.

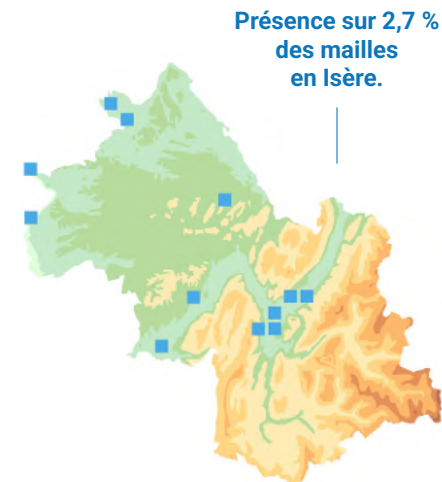
Nuisances dues à l'invasion

Dans les milieux où l'espèce forme des populations monospécifiques, le principal impact est la perte de biodiversité en particulier sur les bords de cours d'eau. Cela est dû en partie à son système racinaire important sécrétant des substances qui inhibent la germination et la croissance des autres plantes.

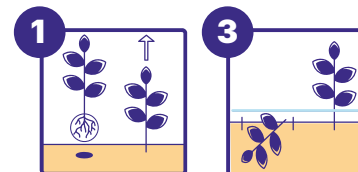
Zone envahie

RÉPARTITION

Espèce introduite dans le delta du Rhône, elle remonte le long du fleuve jusque dans le nord-est du territoire français. Quelques stations ont été signalées dans le nord-ouest de l'Isère, dans l'agglomération grenobloise et de manière éparse dans le reste du département.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Pour les individus jeunes, l'arrachage manuel deux fois par an est possible avec une première intervention avant la floraison (mars/avril) et une seconde en septembre.
- 3 Les individus matures peuvent être épuisés par coupes successives.

Espèces de substitution

- Troène (*Ligustrum vulgare*),
- Aubépine (*Crataegus monogyna*),
- Prunellier (*Prunus spinosa*),
- Églantier (*Rosa canina*),
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*),
- Sureau noir (*Sambucus nigra*),
- Viorne obier (*Viburnum opulus*),
- Divers saules (*Salix* spp.).

Fiche espèce

HERBE DE LA PAMPA

Cortaderia selloana (Schult. & Schult. f.) Asch. & Graebn.,1900 - Poacées



Amérique du Sud



Ornement



Graines



Règlementation nationale



C



Inflorescence



Port



Zone envahie

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace de la famille des Poacées (ex Graminées), formant une large touffe pouvant atteindre 2 mètres de diamètre et jusqu'à 4 m de haut.

Feuilles vert-glaucue, linéaires et étroites, à port retombant et à bords coupants.

Tiges dressées cylindriques et creuses.

Inflorescences regroupées en plumeaux duveteux blanchâtres longs de 30 cm à 1 m. Espèce généralement dioïque* : seuls les individus femelles produiront des fruits.

Fruits : petits akènes* secs et plumeux produits par millions pouvant parcourir jusqu'à 25 km.

Hauteur : 1,5 - 4 m **Floraison** : juin - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Colonise les bords des zones humides (berges des cours d'eau, marais, fossés) et les milieux perturbés (friches, bords de routes...).

Nuisances dues à l'invasion

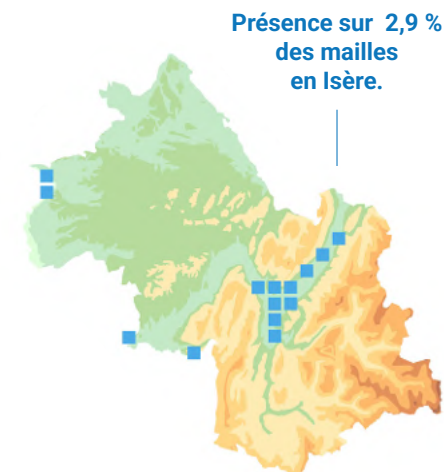
Sa croissance rapide lui permet d'être très compétitive face aux espèces indigènes. Elle contribue ainsi à la diminution de la biodiversité en occupant de grandes surfaces.

RÉPARTITION

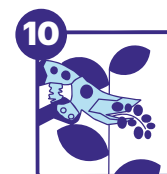
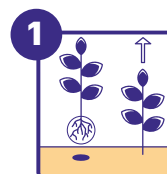
Espèce répandue sur toutes les côtes de France, particulièrement en Méditerranée.

En Isère, elle est peu présente, néanmoins localement abondante le long du Drac et de l'Isère.

Souvent présente chez les particuliers et en ville comme plante d'ornement.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Au stade juvénile, l'arrachage est la technique la plus efficace. Arrachage mécanique pour les plus gros sujets. Il est possible de bâcher le pied coupé (2 ans minimum), technique à privilégier pour de petites populations.
- 10 *A minima*, couper les hampes avant la fructification pour éviter la diffusion des graines.



Porter des gants afin d'éviter les risques de blessure avec la tranche des feuilles.

Espèces de substitution

- Arbre à perruques (*Cotinus coggygria*),
- Viorne lanthane (*Viburnum lantana*),
- Prunellier (*Prunus spinosa*),
- Églantier (*Rosa canina*),
- Troène (*Ligustrum vulgare*),
- Épine-vinette (*Berberis vulgaris*),
- Argousier (*Hippophae rhamnoides*).

Fiche espèce

LES JUSSIES

(JUSSIE À GRANDES FLEURS, JUSSIE RAMPANTE)

Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987,
Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964 - Onagracées



Fleurs
L. grandiflora



Feuilles
L. peploides



Tige
L. peploides



Amérique



Ornement



Boutures,
graines



Règlementation
nationale



A

DESCRIPTION

Plantes amphibies vivaces.

Tiges rougeâtres, jusqu'à 6 m de long lorsqu'elles sont immergées.

Feuilles ovales (flottantes) à lancéolées (aériennes), alternes*, plus ou moins velues (*L. grandiflora*), à pétioles* courts et à stipules arrondis à la base des feuilles (*L. peploides*).

Fleurs jaune vif de 2 à 6 cm de diamètre, à 5 pétales jointifs (*L. grandiflora*) ou non (*L. peploides*).

Racine : Rhizome* important, pouvant atteindre jusqu'à 6 m de long.

Hauteur : 0,2 - 1 m **Floraison** : juin - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Zones d'eau stagnante (étangs) ou à faible courant, une forme terrestre se développe plus rarement dans les prairies humides.

Nuisances dues à l'invasion

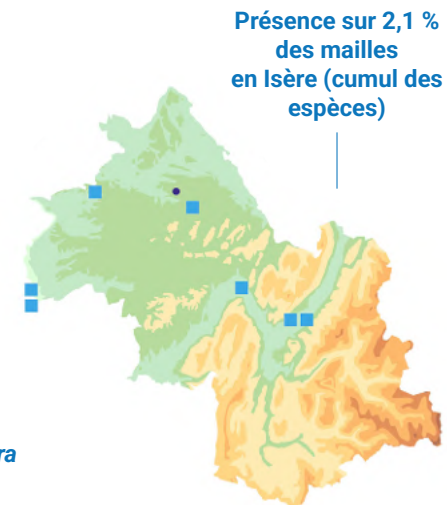
Ces espèces forment des peuplements denses qui diminuent la biodiversité végétale et animale, provoquant l'accélération du comblement des milieux aquatiques et leur eutrophisation. Elles provoquent également des nuisances pour la pratique d'activités de loisir comme la pêche ou la navigation.

RÉPARTITION

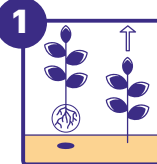
Présentes sur l'ensemble des bassins hydrologiques et plus particulièrement dans le sud-ouest du territoire français.

En Isère, la Jussie à grandes fleurs est localisée uniquement sur la commune de Saint-Savin, tandis que la Jussie rampante est présente sur une dizaine de sites.

■ *Ludwigia peploides* ● *Ludwigia gradiflora*



MÉTHODES DE CONTRÔLE



1 La méthode la plus efficace sur le long terme est l'arrachage manuel. Il est envisageable en début d'invasion ou sur de petites surfaces. Pour des surfaces plus étendues, il est possible d'arracher l'espèce à la pelle mécanique équipée de griffes ou d'un godet classique. Une finition à la main est quand-même préconisée.

Pour ces travaux, afin d'éviter le bouturage suite à la fragmentation des tiges, il est nécessaire d'employer des barrages flottants ou des grillages.

Espèces de substitution

Ne pas introduire d'espèce, laisser la dynamique naturelle. Si besoin, privilégier le Myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*) ou les potamots indigènes (*Potamogeton* spp.).



Zone envahie - *L. peploides*

Fiche espèce

MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL

Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973 - Haloragacées



Amérique
tropicale et
subtropicale



Aquariophilie



Boutures



Règlementation
nationale



A

DESCRIPTION

Plante aquatique vivace, dioïque*.

Fleurs : seules les fleurs femelles ont été observées en France (sans pétales à 4 sépales blancs).

Feuilles verticillées* par 4 à 6, comportant 8 à 16 segments. Feuilles immergées vert foncé, feuilles émergées vert clair.

Tige noueuse et parfois rougeâtre, pouvant atteindre 4 m de longueur.

Hauteur : 0,3 - 1 m **Floraison** : mai - août

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Eaux stagnantes et cours d'eau lents eutrophes.

Son adaptabilité lui permet de croître même dans des conditions défavorables (courtes périodes de gel, assèchements périodiques, etc.). Des formes terrestres ont été observées en prairies humides.

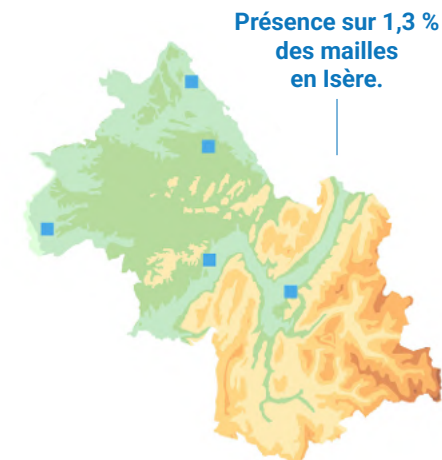
Nuisances dues à l'invasion

Cette espèce menace la flore aquatique indigène en formant des herbiers denses qui monopolisent l'espace et la lumière. Elle peut également poser problème pour les activités nautiques (enroulement autour des hélices des bateaux). Provoque l'accélération du comblement des milieux et leur eutrophisation.

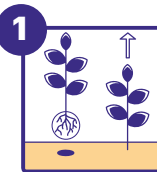
RÉPARTITION

En France, l'espèce est surtout présente sur la côte Atlantique et dans le nord.

En Isère, peu de stations sont signalées.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



L'arrachage manuel de petits herbiers est la méthode la moins impactante pour l'environnement. L'arrachage mécanique (à réaliser de juillet à août) a tendance à favoriser la dissémination de boutures ; il est alors nécessaire d'employer des barrages flottants ou des grillages lors des interventions et de poursuivre par une surveillance régulière. Pour les plans d'eau fermés, la mise à sec pendant 9 mois minimum permet d'éliminer la plante.

En diminuant la teneur en azote dans l'eau ou en limitant son accès à la lumière (plantation de ripisylve) la progression de l'espèce est ralentie.

Dans tous les cas, l'intervention doit prendre en compte les conséquences sur l'ensemble du milieu aquatique (faune...).

Espèces de substitution

Ne pas introduire d'espèce, laisser la dynamique naturelle. Si besoin, privilégier le Myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*) ou les potamots indigènes (*Potamogeton* spp.).



Zone envahie - CC-BY-SA 2.0 FR



Feuilles - © E. Stratmains



Feuilles



Port - © M. Portas

LES PHYTOLAQUES

(RAISIN D'AMÉRIQUE ET PHYTOLAQUE D'ORIENT)

Phytolacca americana L., 1753, *Phytolacca acinosa* Roxb., 1832 - Phytolaccacées



Fruits
P. americana



Port
P. americana



Port
P. acinosa



Amérique
du Nord



Ornement,
teintures



Graines



P. americana



P. acinosa

DESCRIPTION

Plantes herbacées vivaces

Tige glabre* dressée et souvent rougeâtre.

Feuilles alternes*, ovales (jusqu'à 25 cm de long), non dentées.

Fleurs blanches à 5 pétales, disposées en grappes étroites et allongées. Grappes dressées à la floraison et pendantes à maturité pour *P. americana*. Chez *P. acinosa*, les grappes restent dressées.

Fruits : baies noires toxiques.

Hauteur : 1 - 3 m Floraison : juin - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Milieus rudéraux remaniés : bords de routes, friches industrielles, bords de voies ferrées, terrains vagues, décharges. En milieux naturels ou semi-naturels, l'espèce se développe intensément après les travaux forestiers ou en lisières forestières.

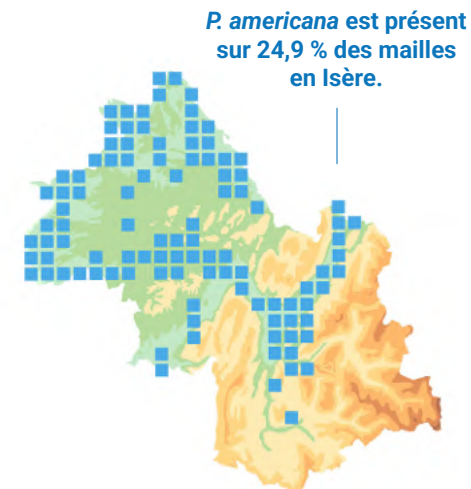
Nuisances dues à l'invasion

Souvent en peuplements denses, il semble toutefois que ses effets ne soient que temporaires, car il supporte mal l'ombrage induit par le retour d'un couvert végétal arbustif/ arboré.

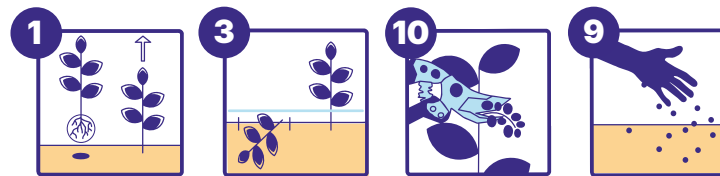
RÉPARTITION

Le Raisin d'Amérique est présent sur une grande partie du territoire français. En Isère, il est disséminé surtout en plaine.

Quelques stations de *P. acinosa* sont signalées en Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



1 Arrachage des jeunes plants avec exportation des résidus. Fauche à 30 cm 2 à 3 fois par an de juin à septembre. En hiver, arrachage avec le maximum de racines.

10 Coupe des grappes afin d'éviter l'apport de nouvelles graines dans le sol.

Les phytolaques supportent mal l'ombre provoquée par un couvert végétal dense.

9 Il est donc conseillé de semer ou planter de jeunes plants après arrachage.

Espèces de substitution

- Coronille des jardins (*Hippocrepis emerus*),
- Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*),
- Amélanthier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*).

Fiche espèce

LES RENOUÉES (RENOUÉE DU JAPON, RENOUÉE DE SAKHALINE, RENOUÉE DE BOHÈME)

Reynoutria japonica Houtt., 1777, *Reynoutria sachalinensis* (F.Schmidt) Nakai, 1922, *Reynoutria x bohemica* Chrtek & Chrtková, 1983 - Polygonacées



Asie orientale



Ornement



Boutures, rhizomes*



Règlementation nationale



A



B

R. sachalinensis

DESCRIPTION

Plantes herbacées vivaces. L'appareil racinaire est constitué d'un rhizome* vigoureux qui contient les deux tiers des réserves de la plante.

Tiges creuses segmentées et généralement tachées de rouge aux nœuds.

Feuilles alternes* ovales à triangulaires mesurant jusqu'à plus de 30 cm de long, brusquement tronquées à la base.

Flours blanches réunies en grappes dressées de 10 à 20 cm de long, insérées à l'aisselle des feuilles.

Fruits entourés de trois ailes blanches translucides.

Hauteur : 1 - 3,5 m **Floraison** : août - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Lisières et clairières des forêts alluviales, rives et berges de cours d'eau, fossés. Également dans des milieux rudéralisés : talus de bords de routes, terrains vagues, décharges, etc.

Nuisances dues à l'invasion

Sa croissance rapide et son feuillage couvrant entraînent le développement de peuplements mono-spécifiques qui appauvrissent la biodiversité. Elle perturbe la régénération naturelle des forêts alluviales, accélère l'érosion des berges et gêne la circulation des usagers.



Flours



Feuilles

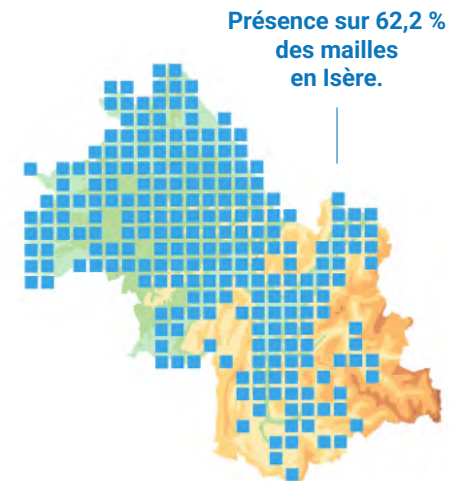
R. sachalinensis



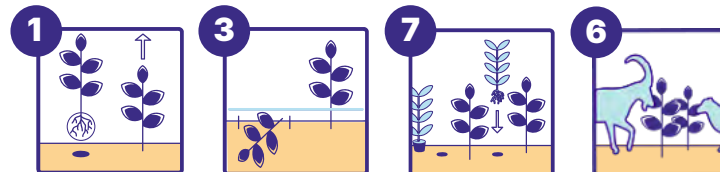
Zone envahie
R. japonica

RÉPARTITION

Sur tout le territoire national.
En Isère, largement présentes hormis dans les zones d'altitude.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Pour les jeunes plants, l'arrachage des plantules et le suivi sur plusieurs années.
- 3 La fauche est efficace si elle est accompagnée d'autres mesures, comme la plantation dense d'espèces compétitives (plantées sur une surface plus étendue que le massif de renouées).
- 7 Le pâturage est possible surtout pour les sites difficiles d'accès. Attention à la dispersion des fragments provoqués par les techniques de gestion.

Espèces de substitution

- Coronille des jardins (*Hippocrepis emerus*),
- Sureau noir (*Sambucus nigra*),
- Viorne obier (*Viburnum opulus*),
- Noisetier (*Corylus avellana*),
- Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*),
- Bourdaine (*Frangula alnus*),
- Saules (*Salix* spp.).

Fiche espèce

ROBINIER FAUX-ACACIA, ACACIA

Robinia pseudoacacia L., 1753 - Fabacées



Est des États-Unis



Plantation pour bois, mellifère, ornement



Graines, drageons*



A



Fleurs



Feuilles



Port

DESCRIPTION

Arbre à tronc droit à écorce profondément fissurée et à feuillage caduc. Les jeunes rameaux possèdent des épines situées à la base des feuilles.

Feuilles alternes*, composées de 6 à 20 folioles* ovales et longues de 2 à 5 cm.

Fleurs blanches réunies en grappes pendantes de 20 cm de long et dégageant une odeur agréable.

Fruits : gousses pendantes, de 4 à 10 cm de long.

Hauteur : 2 - 25 m **Floraison** : mai - juin

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Espèce pionnière des milieux perturbés et lumineux : remblais, talus de bords de route, bords de voies ferrées, friches.

En milieux naturels, le Robinier colonise les coupes forestières, les coteaux secs abandonnés, les bords de cours d'eau, de rivières et les forêts alluviales.

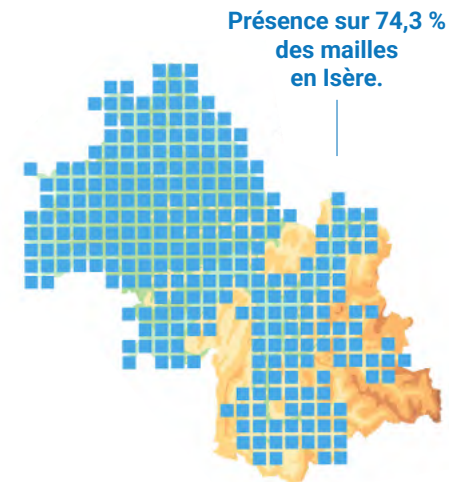
Nuisances dues à l'invasion

Il forme des peuplements mono-spécifiques et enrichit le milieu en azote, ce qui conduit à la modification et l'appauvrissement de la flore avec perte de la biodiversité.

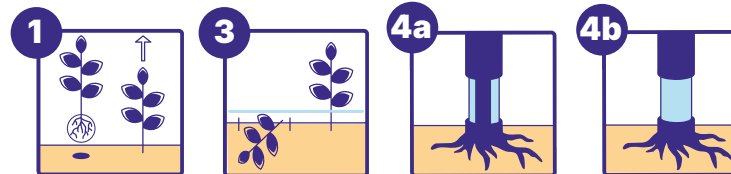
RÉPARTITION

Présent à l'état spontané dans une grande partie du territoire (100 000 ha plantés pour la production de bois).

En Isère, cette espèce est également largement répandue. Il est peu présent en altitude où on ne le rencontre que rarement en bords de routes.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Pour les jeunes plantes, l'arrachage ou la fauche répétée est efficace. La coupe des arbres matures conduit à des rejets de souche et des drageonnements très actifs.
- 3
- 4a Il est donc préférable de réaliser la technique de l'annelage sur 2 à 3 ans pour l'épuiser progressivement (voir la fiche technique p.69).
- 4b

Espèces de substitution

- Charme (*Carpinus betulus*),
- Cytise faux ébénier (*Laburnum anagyroides*),
- Chêne sessile (*Quercus petraea*),
- Chêne pubescent (*Q. pubescens*),
- Érable champêtre (*Acer campestre*),
- Érable de Montpellier (*A. monspessulanum*),
- Érable à feuilles d'obier (*A. opalus*).

Fiche espèce

SAINFOIN D'ESPAGNE

Galega officinalis L., 1753 - Fabacées



Sud-Est de l'Europe
et sud-ouest Asie



Médical,
engrais vert



Graines



D



Flours



Port



Zone envahie
© B. Gilbert

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, dressée et glabre.

Feuilles alternes* composées de 9 à 17 folioles* lancéolées, la dernière étant située à l'extrémité. Folioles à nervures rectilignes bien visibles. Grandes stipules* en forme de flèche à la base des feuilles.

Flours regroupées en grappes allongées, dressées, de couleur violacée, rose ou blanche.

Fruits : gousses linéaires.

Hauteur : 0,4 - 1 m **Floraison** : mai - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

L'espèce colonise préférentiellement les milieux ensoleillés, mais tolère les situations de mi-ombre. On la trouve dans les prairies, les mégaphorbiaies et lisières forestières. Elle est également observée le long des routes, des cours d'eau et en milieux rudéraux (friches, décombres...).

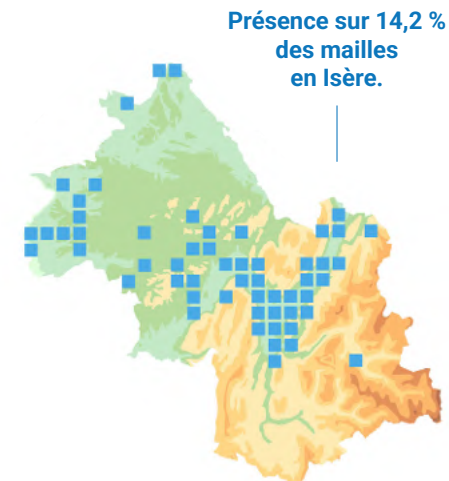
Nuisances dues à l'invasion

C'est une espèce toxique pour le bétail (ovins et bovins) tant à l'état frais que sec. Il y a peu d'information sur l'impact de l'espèce sur la végétation indigène.

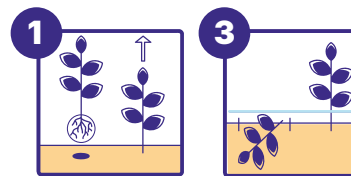
RÉPARTITION

Présente sur la totalité du territoire et plus densément dans certaines régions.

En Isère, l'espèce est très présente dans et autour de l'agglomération grenobloise. Elle se retrouve ponctuellement en basse vallée de l'Isère, dans la région viennoise, les Terres Froides et la Bièvre.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



1 Arrachage manuel des jeunes plants avant leur fructification.

3 La fauche deux fois par an, avant la fructification, couplée à un pâturage équin le ferait régresser.

Des méthodes plus lourdes peuvent être entreprises en cas d'invasion poussée : enfouissement des graines à plus de 15 cm ou encore décaissage et exportation de la terre contaminée. Attention de ne pas laisser le sol à nu après les opérations de gestion pour éviter que d'autres espèces exotiques ne se développent.

Espèces de substitution

- Coronille bigarrée (*Coronilla varia*),
- Sainfoin (*Onobrychis viciifolia*),
- Mauve des bois (*Malva sylvestris*),
- Mauve musquée (*Malva moschata*),
- Consoude (*Symphytum officinale*),
- Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*).

Fiche espèce

SÉNEÇON DU CAP

Senecio inaequidens DC., 1838 - Astéracées



Afrique
du Sud



Graines



A



Flours



Flours



Zone envahie

DESCRIPTION

Plante herbacée à base ligneuse.

Tiges nombreuses, ascendantes et ramifiées dans leur partie supérieure, formant généralement des touffes.

Feuilles étroites et linéaires longues de 3 à 14 cm avec quelques dents irrégulières, une nervure centrale saillante. Elles sont légèrement enroulées sur les bords.

Flours jaunes réunies en capitules de 1,5 à 2,5 cm de diamètre bordés de 10 à 15 flours ligulées et entourées de bractées terminées par une pointe noire.

Hauteur : 0,2 - 1 m **Floraison** : mai - décembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Essentiellement présent dans des milieux artificialisés : bords de routes et de voies ferrées, terrains vagues.

En milieux naturels ou semi-naturels, il est présent dans les pelouses sableuses, les jachères, les pâtures et les bancs de galets des rivières.

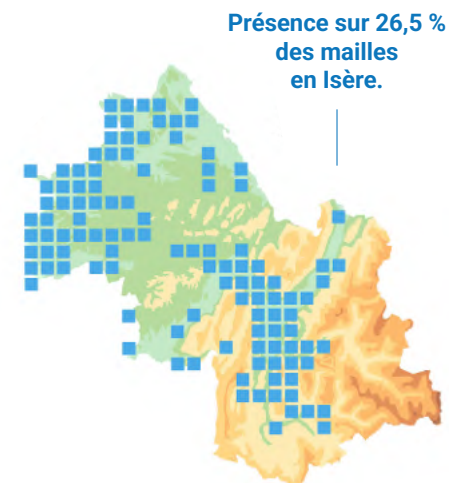
Nuisances dues à l'invasion

En Isère, les impacts de cette espèce sont limités. En effet, l'espèce est encore en phase d'expansion. Dans d'autres régions, sa dynamique et sa compétitivité conduisent à la formation de peuplements denses qui diminuent fortement la biodiversité notamment en milieux prairiaux.

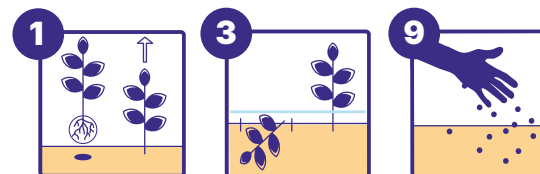
RÉPARTITION

L'espèce est en expansion, à partir des voies de communication, dans pratiquement tout le pays.

En Isère, il forme principalement deux foyers autour de Grenoble et en vallée du Rhône et colonise progressivement l'Île Crémieu et le bas Dauphiné.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 En prévention, l'arrachage des touffes en cas de populations réduites.
- 3 Pour limiter l'expansion de l'espèce, il est recommandé de la faucher avant fructification.
- 9 Il est également possible de faire du sursemis avec des espèces à fort taux de recouvrement (luzernes, trèfles).

Cette espèce n'est pas consommée par les herbivores.

Port



LES SOLIDAGES

(SOLIDAGE GÉANT, SOLIDAGE DU CANADA)

Solidago gigantea Aiton, 1789, *Solidago canadensis* L., 1753 - Astéracées



Amérique du Nord



Ornement, mellifère



Graines, rhizomes*



A

S. gigantea



B

S. canadensis



Inflorescence



Port



Zone envahie

DESCRIPTION

Plantes herbacées vivaces.

Tige dressée, non ramifiée, glabre* (*S. gigantea*) ou pubescente* (*S. canadensis*).

Feuilles alternes*, lancéolées et glabres*, avec quelques dents.

Inflorescence constituée de petits capitules jaunes groupés en grappes pyramidales denses.

Hauteur : 0,5 - 2,5 m **Floraison** : juillet - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

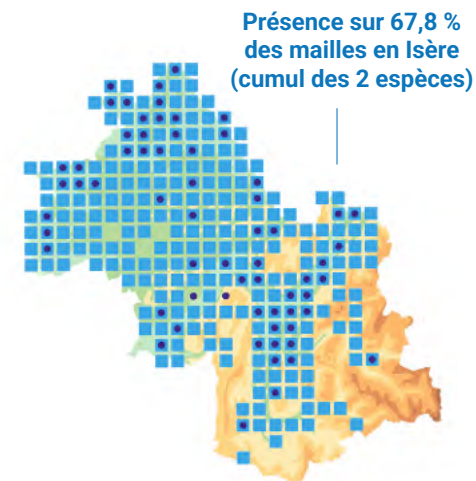
Espèces très représentées en milieux rudéraux : remblais, bords de routes, voies ferrées, friches. Particulièrement envahissantes dans les marais, prairies humides, roselières et coupes forestières. Également présentes en sous-bois alluviaux.

Nuisances dues à l'invasion

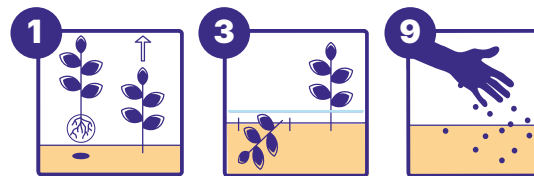
Les solidages forment des peuplements mono-spécifiques dont la diversité est fortement réduite par rapport à la végétation d'origine. Les peuplements denses peuvent empêcher ou retarder une colonisation par les ligneux.

RÉPARTITION

Présents sur une grande partie du territoire français. En Isère, la majeure partie du territoire est colonisée. Certains secteurs sont particulièrement touchés comme l'Île Crémieu, les Monts du Chat, le Voironnais, la Chartreuse, le Grésivaudan, la Matheysine et la basse vallée de l'Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



■ *Solidago gigantea*
● *Solidago canadensis*

- 1 Pour de petites stations, l'arrachage avec récupération du maximum de rhizomes est une solution d'élimination efficace à condition de répéter l'opération sur plusieurs années.
- 3 Des méthodes de contrôle par la fauche peuvent être mises en place pour limiter l'expansion, affaiblir les grandes populations et recréer de la diversité dans les couverts mono-spécifiques. L'idéal est de pouvoir réaliser deux fauches annuelles minimum (juin et septembre) pour éviter la fructification. Il est possible de bâcher (6 mois minimum) pour limiter les reprises.
- 9 Au débâchage, réensemencer par des espèces indigènes et compétitives.

Espèces de substitution

- Coronille bigarrée (*Coronilla varia*),
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*),
- Salicaire (*Lythrum salicaria*),
- Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*),
- Guimauve (*Althea officinalis*),
- Cardère (*Dipsacus fullonum*),
- Consoude (*Symphytum officinale*).

Fiche espèce

SORGHO D'ALEP

Sorghum halepense (L.) Pers., 1805 - Poacées



Est du bassin méditerranéen
(Afrique du nord, Asie
mineure, Europe orientale)



Plante
fouragère



Boutures,
graines



A



Panicule



Feuille



Port

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace de la famille des Poacées (ex Graminées).

Feuilles de 1 à 2 cm de large, à ligule* ciliée, à bords coupants et à nervure centrale épaisse et blanche.

Tige robuste non ramifiée.

Inflorescence paniculée* jusqu'à 30 cm de long, composée de gros épillets* uniflores violacés, certains terminés par une arête.

Hauteur : 0,5 - 2 m **Floraison** : juillet - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Le Sorgho se trouve en sols sablonneux, lieux incultes, décombres, bords de routes et de chemins ainsi que dans les cultures. Il apprécie également les milieux humides (champs bien irrigués, fossés)..

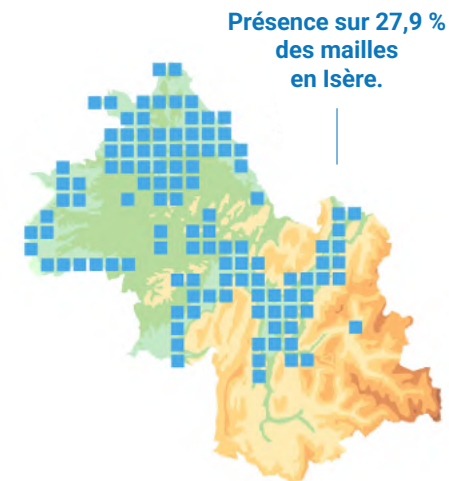
Nuisances dues à l'invasion

En formant des populations mono-spécifiques, l'espèce réduit la diversité en espèces indigènes. Le Sorgho d'Alep produit des substances toxiques pour le bétail. En colonisant des champs cultivés, il a un impact négatif sur les récoltes (compétition avec les espèces cultivées, augmentation des traitements chimiques, réservoir pour certains pathogènes de culture).

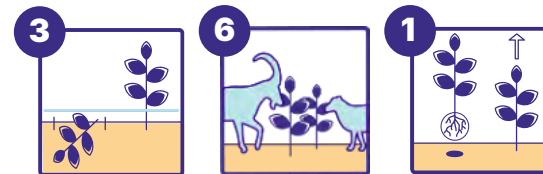
RÉPARTITION

Espèce présente essentiellement dans la moitié sud du territoire national.

En Isère, cette espèce est assez répandue, notamment autour de l'agglomération grenobloise et dans le nord du département.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



Pour les champs et les grandes surfaces, le labour au printemps puis une fois toutes les 5 semaines en moyenne permet d'affaiblir le rhizome. Un labour fin octobre permettra d'exposer les rhizomes au gel.

- 3 Le pâturage intensif (pendant 2 ans minimum) épuise les réserves de la plante. Attention, le Sorgho produit des toxines nocives pour le bétail, veiller à ne pas le faire consommer lorsqu'il est plus haut que 30 cm. La fauche répétée a le même effet que le pâturage.
- 6 Pour des populations peu étendues, l'arrachage régulier des semis peut permettre de limiter son développement.

Port © L. Roubaudi



Fiche espèce

SOUCHET ROBUSTE

Cyperus eragrostis Lam., 1791 - Cypéracées



Amérique du Sud



Ornement



Graines, rhizomes*



Inflorescence



Tige © G. Leveslin



Port

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizome.

Feuilles longues et linéaires, larges de 5 à 10 mm, à section en forme de « V » aplati, rudes sur les bords.

Tige dressée, triangulaire, glabre*, de couleur vert tendre portant les fleurs à son extrémité.

Inflorescence en fausse ombelle* irrégulière de glomérules* entourée de 5 à 7 longues bractées. Les glomérules* sont formées par un très dense regroupement d'épillets* vert pâle de 6 à 10 mm.

Hauteur : 0,2 - 1,2 m **Floraison** : juillet - octobre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Milieus naturels ensoleillés et humides : berges de cours d'eau et d'étangs, vases exondées, canaux en eau ou temporairement humides, prairies humides.

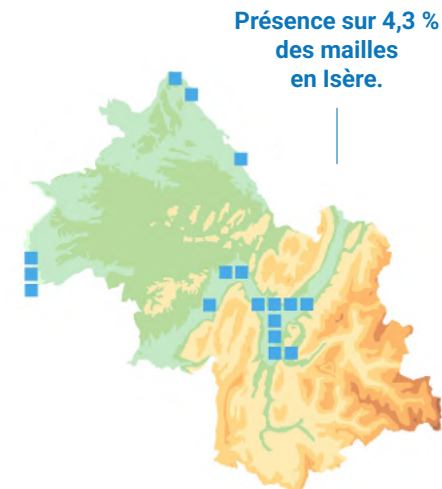
Nuisances dues à l'invasion

Les impacts de cette espèce sont encore mal connus. On note, tout de même, une perte de biodiversité dans les milieux colonisés par cette espèce.

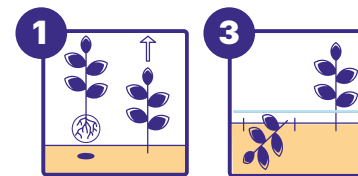
RÉPARTITION

Très présent le long du Rhône particulièrement au niveau du delta, également en Aquitaine et le long de la Loire.

Encore peu présent en Isère, il est surtout observé autour de l'agglomération grenobloise et en Isère rhodanienne. L'évolution de sa répartition est à surveiller.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Arrachage manuel à privilégier surtout pour les petites populations, il permet d'éradiquer la station en quelques années. Penser à exporter les plants ainsi arrachés pour éviter qu'ils ne reprennent sur place ou qu'ils ne soient emportés par l'eau et colonisent d'autres berges.
- 3 Pour les surfaces importantes, on pourra opter pour une fauche annuelle avant la fructification afin d'éviter la dissémination par les graines.

Néanmoins, aucune population dense n'a été observée jusqu'à présent en Isère : la méthode par arrachage est donc à privilégier.

Fiche espèce

LES SPIRÉES

Spiraea salicifolia L., 1753, *Spiraea douglasii* Hook., 1832 - Rosacées



Amérique du Nord



Ornement



Drageons*,
bouturages



S. douglasii
© J-J Houdré



Flours
S. billardii



Flours *S. alba*
© B. Armengaud



Flours *S. japonica*
© H. Tinguy

DESCRIPTION

Plusieurs espèces de spirées sont connues sur le département.

Arbustes vivaces possédant des rhizomes* et formant des drageons*.

Feuilles caduques, alternes*, étroitement lancéolées et régulièrement dentées, atteignant 8 cm de long maximum, généralement sessiles et glauques dessous.

Inflorescence en panicule* pyramidale dense, composée de fleurs à 5 pétales de 5 mm de long maximum, de couleur blanc à pourpre.

Fruits : graines à fertilité variable selon les espèces.

Hauteur : 0,5 - 1,5 m **Floraison** : mai - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Les spirées colonisent préférentiellement des milieux humides ouverts et ensoleillés (marais, mégaphorbiaies, berges des cours d'eau, prairies humides, fossés). Mais selon les espèces, certaines se développent dans les ourlets et sous-bois clairs.

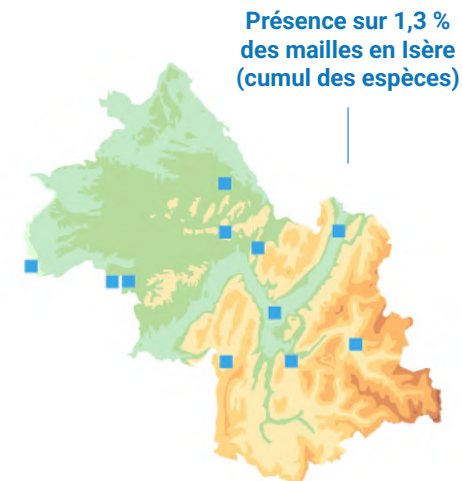
Nuisances dues à l'invasion

Les impacts des spirées sont partiellement connus actuellement. Ces espèces rhizomateuses ont un pouvoir couvrant élevé et tendent à étouffer les végétations indigènes plus basses.

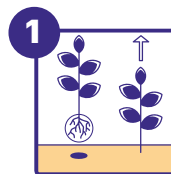
RÉPARTITION

Les spirées sont présentes dans quasiment toute la France, mais les plus importantes concentrations se situent, selon les espèces, dans le Massif Central, le Limousin, les Pyrénées et les départements méditerranéens.

À ce jour, il y a peu de stations recensées en Isère.



MÉTHODES DE CONTRÔLE



La méthode la plus efficace sur le long terme est l'arrachage manuel. Il est envisageable en début d'invasion ou sur de petites surfaces. Pour des surfaces plus étendues, il est possible d'arracher l'espèce à la pelle mécanique équipée de griffes ou d'un godet classique.

Une finition à la main est quand-même préconisée. Pour ces travaux, afin d'éviter le bouturage suite à la fragmentation des tiges, il est nécessaire d'employer des barrages flottants ou des grillages.

Espèces de substitution

- Sureau noir (*Sambucus nigra*),
- Viorne obier (*Viburnum opulus*),
- Noisetier (*Corylus avellana*),
- Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*),
- Bourdaine (*Frangula alnus*),
- Saules (*Salix* spp.).

Zone envahie - *S. billardii* © A. Poiré



Fiche espèce

LES VIGNES VIERGES

Parthenocissus inserta (A. Kern.) Fritsch, 1922,
Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch., 1887 - Vitacées



Amerique
du Nord



Ornement



Boutures,
graines



DESCRIPTION

Plante grimpante et rampante vivace pouvant monter jusqu'à plus de 10 m grâce à des vrilles ramifiées opposées aux feuilles. Tronc à écorce brun-rouge.

Feuilles composées de 5 folioles* convergentes, lancéolées et dentées, généralement munies d'un petit pétiole* (pétiolule). De couleur verte et luisante sur les deux faces, devenant rouges à l'automne.

Fleurs petites, verdâtres, très discrètes, regroupées en grappes.

Fruits : baies noires bleutées

Hauteur : 1 - 3,5 m **Floraison** : août - septembre

MILIEUX COLONISÉS EN ISÈRE

Elle préfère les milieux riches, frais à humides et légèrement ombragés : berges de rivières, forêts alluviales et friches. On la retrouve très fréquemment plantée dans les jardins et en ville le long des murs et grillages.

Nuisances dues à l'invasion

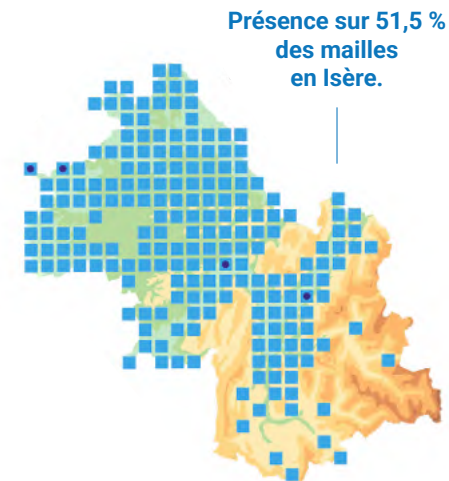
En formant des peuplements denses dans les ripisylves, elle rivalise pour la lumière et l'espace au sol en étouffant le reste de la végétation. L'espèce réduit la diversité floristique et gêne le rajeunissement des sous-bois.

RÉPARTITION

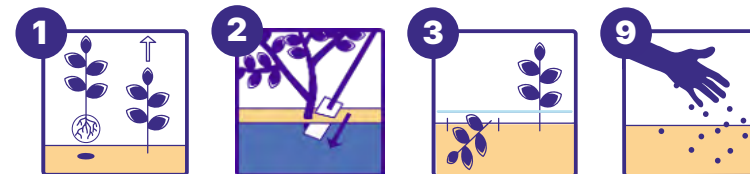
Présente sur l'ensemble du territoire national.

En Isère, l'espèce est présente sur une grande partie du département, en plaine.

■ *P. inserta* ● *P. quinquefolia*



MÉTHODES DE CONTRÔLE



- 1 Arracher les plantules et jeunes individus.
- 2 Pour des zones envahies verticalement, couper les pieds de vigne vierge sous le collet et retirer à minima les parties de tige en contact avec le sol pour éviter la reprise.
- 3 Pour les formations en tapis, la fauche puis le semis d'un couvre-sol sont efficaces pour limiter la reprise.
- 9

Espèces de substitution

- Clématite des haies (*Clematis vitalba*),
- Lierre (*Hedera helix*),
- Houblon (*Humulus lupulus*).

Zone envahie - *P. inserta*



Feuilles
P. inserta



Feuilles
P. inserta



Port
P. quinquefolia

ESPÈCES ENVAHISSANTES DES JARDINS

Les espèces présentées ci-dessous sont encore commercialisées et utilisées comme plantes d'ornements. Il s'agit d'espèces exotiques envahissantes, pour le moment, peu présentes dans les milieux naturels du département. Pour limiter leur propagation, il est déconseillé de les acheter ou de les planter.

COTONÉASTER HORIZONTAL

Cotoneaster horizontalis Decne.,
1879



HÉMÉROCALLE FAUVE, LIS ROUGE

Hemerocallis fulva (L.) L., 1762



© J-P Bourseau

LUPIN ROYAL, LUPIN DES RUSSELL

Lupinus x regalis Bergmans, 1924



CONSOUE D'UPLAND, CONSOUE VOYAGEUSE

Symphytum x uplandicum Nyman,
1855



GLYCINE DE CHINE

Wisteria sinensis (Sims) Sweet,
1826



© P. Bonnet

SUMAC DE VIRGINE

Rhus typhina L., 1756



LILAS COMMUN

Syringa vulgaris L., 1753



© A. Bigou

ESPÈCES ENVAHISSANTES AQUATIQUES

Les espèces présentées ci-dessous sont encore commercialisées et utilisées en aquariophilie ou bassin d'ornement. Il s'agit d'espèces exotiques envahissantes encore peu ou pas présentes dans les milieux naturels du département. Pour limiter leur propagation, il est déconseillé de les acheter et de les introduire dans les milieux naturels.

VALLISNÉRIE SPIRALÉE

Vallisneria spiralis L., 1753



LENTILLE D'EAU MINUSCULE

Lemna minuta Kunth, 1816



ELODÉE DU CANADA

Elodea canadensis Michx., 1803



JACINTHE D'EAU

Pontederia crassipes Mart., 1823



© M. Chouet

QUEUE DE LÉZARD

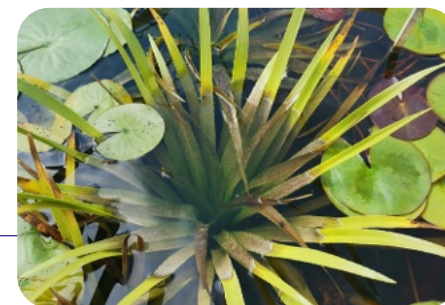
Saururus cernuus L., 1753



© R. Mohlenbrock

ALOES D'EAU

Stratiotes aloides L., 1753



AZOLLE FAUSSE FOUGÈRE

Azolla filiculoides Lam., 1783



LUTTER CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Lutter contre les espèces envahissantes nécessite de prendre les problèmes en amont pour agir efficacement et à moindre coût.

CE QUE CHACUN PEUT FAIRE À SON NIVEAU

Certains gestes citoyens peuvent contribuer à la réduction ou éviter la propagation des espèces envahissantes. Sachez faire les bons gestes...

Dans les jardins

- **éviter d'acheter et de planter** les espèces reconnues comme envahissantes ;
- si vous avez déjà des plantes envahissantes dans votre jardin, **veillez à ce qu'elles n'en sortent pas !**
- Éliminez les drageons et coupez les fleurs une fois fanées. Vous pourrez également, dans le meilleur des cas, remplacer ces espèces par des espèces indigènes (voir espèces de substitution).

D'autres règles de conduite

- **ne pas se « débarrasser » de ses déchets verts** dans la nature ;
- **ne pas vider ses aquariums** dans un cours d'eau, un étang, une mare ;
- **ne pas laisser les plantes arrachées** à fort pouvoir bouturant (renouées, jussies) dans les zones inondables.

Dans la nature

Lorsqu'on découvre une station d'espèce envahissante, il est possible à tout un chacun :

- d'assurer **l'arrachage** lorsque cela est encore possible ;
- de **prévenir** les autorités compétentes (communes, services des routes du département...) ;
- d'en **informer une association** de protection de la nature locale.

L'ambrosie fait l'objet d'une attention particulière, vous pouvez signaler toute observation sur la plateforme « Signalement ambrosie »



Vous avez l'habitude de nourrir les oiseaux en hiver ? Il faut savoir que les paquets de graines de tournesol peuvent contenir des graines d'ambrosie. Soyez vigilant et éliminez-la si elle apparaît sous votre mangeoire.

DES BONNES PRATIQUES À METTRE EN ŒUVRE DANS LES COMMUNES

Certaines de ces préconisations peuvent être reprises dans l'élaboration des cahiers des charges pour tous travaux publics.

Agir le plus tôt possible

Dès la découverte d'une espèce connue comme envahissante, pratiquer un **arrachage manuel**, peut-être plus coûteux en effort et en temps la première fois, mais plus efficace dans la durée.

Formation du personnel

Former les personnels techniques à la reconnaissance des espèces. Ils joueront ainsi un rôle de veille, important pour une réponse rapide et efficace.

La terre végétale, source de contamination

Pour éviter toute contamination par des fragments ou des graines d'espèces envahissantes, abandonner le recours systématique à l'apport de terre végétale et **favoriser la réutilisation des matériaux en place** pour refaire les talus et les surfaces d'engazonnement.

La gestion des résidus

La gestion des résidus se réfléchit au cas par cas. En l'absence de risque de dissémination (proximité avec un cours d'eau, présence de graines...), laisser les résidus sur place.

Les zones de sol mis à nu, terrain favorable aux plantes envahissantes

Les espaces où le sol est mis à nu pendant plusieurs années (zones en attente d'urbanisation ou d'aménagement) sont très favorables aux espèces envahissantes. Penser systématiquement à une **couverture végétale préventive** : semer avec des espèces couvrantes (trèfle rampant, ray-grass, fétuque rouge...).

Gestion des bords de routes

Sur les bords de routes, **ne pas faucher en dessous de 10 cm** de hauteur, car il y a risque de mise à nu du sol ce qui favorise les espèces envahissantes pionnières (Ambrosie notamment).

Ne pas oublier !



- favoriser les plantations d'**espèces locales** ;
- faire **nettoyer les engins** de chantiers avant et après les travaux ;
- assurer une **surveillance après les opérations** de gestion et les opérations d'aménagement.

Des arrêtés à faire respecter

Les espèces concernées par un arrêté sont indiquées sur les fiches espèces de ce livret.



Réglementation nationale

Les articles L 411-5 et L411-6 du Code de l'Environnement ainsi que l'arrêté du 14 février 2018 (complété par ceux du 10 mars 2020 et du 2 mars 2023) interdisent l'introduction dans le milieu naturel, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout spécimen vivant présent sur une liste d'espèces, définies au niveau européen.

Réglementation régionale

En Isère, un arrêté préfectoral a été pris concernant les trois espèces d'ambrosies (Arrêté préfectoral Isère du 30 juillet 2019). « Afin de prévenir l'apparition ou de lutter contre la prolifération des ambrosies et de réduire l'exposition de la population à leurs pollens, les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus [...] » :

- d'identifier ;
- de signaler la présence ;
- de mettre en place toute action de prévention, dans le but d'éviter leur apparition ;
- de détruire les plantes déjà développées ;
- d'éviter toute dispersion de graines d'ambrosies par transport, ruissellement, engins, compost, etc, afin d'éviter de coloniser de nouvelles zones.

FICHE TECHNIQUE : L'ANNELAGE

PRINCIPE

L'annelage permet d'affaiblir l'arbre avant abattage pour éviter la production de nombreux drageons comme c'est le cas avec une coupe directe. Cette méthode consiste à retirer le cambium et le phloème (le tissu conducteur de la sève élaborée*) situés à la périphérie du tronc pour priver le système racinaire de sève élaborée* et ainsi empêcher la reconstitution des réserves. Le cambium permet le renouvellement des cellules, il est donc important de bien le retirer pendant l'annelage, sinon l'arbre peut cicatriser.

DESCRIPTION

L'annelage se réalise sur deux années successives. Il s'agit d'entailler et retirer l'écorce (jusqu'au cambium) sur un segment de 20 cm environ.

La première année, l'annelage se fait sur environ 80 % de la périphérie du tronc. La seconde année, l'annelage est complet. L'arbre peut ensuite être abattu.

Ne pas écorcer trop profond, car cela aurait le même effet qu'une coupe pour l'arbre et il produirait de nombreux drageons*.

OUTILS

- plane (couteau à deux manches), serpe, machette ;
- chaîne d'annélation ;
- brosse métallique.

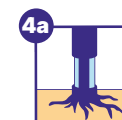


Ne pas oublier les Équipements de Protection Individuelle (gants, lunettes, manches longues...). L'Ailante produit une substance toxique, irritante pour la peau.

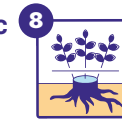
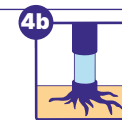
CALENDRIER

La meilleure période pour anneler est au moment où les réserves de l'arbre sont au plus bas. Il faut donc intervenir après l'apparition des feuilles et avant la fructification afin de limiter le stock de graines dans le sol.

Année 1
Printemps > été
Annelage à 80 % du tronc



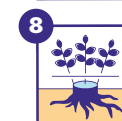
Année 2
Printemps > Été
Annelage à 100 % du tronc
+ coupe des drageons



Année 3
Printemps > Automne
Absence de débouillage :
abattage de l'arbre



Printemps > Eté
Coupe des drageons



GLOSSAIRE

Akène : fruit sec à graine unique.

Corolle : ensemble des pétales de la fleur.

Dioïque : espèce dont les fleurs mâles (avec des étamines) et femelles (à pistil) sont portées par des pieds différents.

Drageon : rejet naissant d'un bourgeon situé sur une racine ou une tige souterraine.

Epillet : inflorescence caractéristique des plantes de la famille des Poacées et des Cyperacées.

Feuille composée : feuille dont le limbe forme des parties bien distinctes les unes des autres : les folioles.

Feuilles opposées/alternes :

feuilles disposées deux par deux, ou une par une sur la tige.

Feuille verticillée : feuilles insérées au même niveau (et tout autour) de la tige.

Fleur ligulée/tubulée : chez les Astéracées, la ligule désigne la corolle de certaines fleurs fortement développée vers l'extérieur du capitule en forme de pétale simple. Lorsque les fleurs du capitule ne sont pas ligulées, elles sont tubulées.

Fleur à éperon : fleur dont la corolle (pétales) ou le calice (sépalés) forme une extension en tube, contenant généralement du nectar.

Foliole : chaque limbe distinct d'une feuille composée.

Glabe : sans poil.

Glomérule : inflorescence composée d'un ensemble dense de fleurs sessiles (fixées directement sur la tige).

Inflorescence en ombelle : fleurs d'une même inflorescence portées par des pédoncules qui partent du même point.

Inflorescence paniculée (ou panicule) : inflorescence composée, formée par une grappe de grappes sur un axe simple.

Pétiole : axe qui porte la feuille, la reliant à la tige.

Plante héliophile : plante qui aime la lumière et se développe dans des milieux ensoleillés.

Pubescent : couvert de poils court ou d'un duvet.

Rhizome : tige souterraine pérennante portant racines et tiges aériennes.

Samare : fruit sec à une seule graine, muni d'une excroissance périphérique en forme d'aile membraneuse.

Sève élaborée : sève transportée par le phloème depuis les feuilles vers tous les organes de la plante, contenant les produits issus de la photosynthèse (sucres...).

Stipules : appendices (généralement par deux) situés à la base du pétiole de la feuille.

POUR ALLER PLUS LOIN

AU NIVEAU NATIONAL

Centre de ressources national Espèces Exotiques Envahissantes
<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

Stratégie Nationale relative aux espèces exotiques envahissantes
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/especes-exotiques-envahissantes>

Plateforme nationale

« Ambroisie »

<https://ambroisie-risque.info/>

AU NIVEAU RÉGIONAL

Centre de ressource thématique EEE de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (Auvergne-Rhône-Alpes)
<https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/agir-en-region/eee/>

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Gentiana

<https://gentiana.org/flore-isere/especes-exotiques-envahissantes/>

Direction départementale des territoires (DDT) Isère

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Especes-envahissantes/Groupe-de-travail-Especes-Exotiques-Envahissantes-Flore>

Associations partenaires sur le territoire de l'Isère

- Gentiana
- Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère
- FNE Isère
- Nature vivante
- l'Hien Nature
- le Pic Vert
- Lo Parvi
- Espace Nature Isère
- Drac Nature



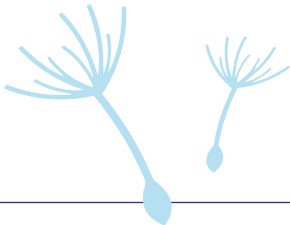
LES PLANTES ENVAHISSANTES DE L'ISÈRE

L'expansion des espèces exotiques envahissantes figure parmi les premières causes de perte de biodiversité. Cet ouvrage s'adresse à tous les élus locaux, techniciens de collectivités, bureaux d'études, entreprises du paysage, jardiniers amateurs, etc. qui souhaitent reconnaître les principales espèces présentes en Isère et limiter leur propagation.

GENTIANA

Créée en 1990, Gentiana, Société botanique dauphinoise Dominique Villars, est une association scientifique loi 1901 qui a pour mission de développer la connaissance de la flore sauvage iséroise ainsi que de participer à la préservation du patrimoine naturel végétal.

Toutes les activités
de Gentiana sur
www.gentiana.org



GENTIANA au service des passionnés de botanique propose de nombreuses sorties, stages et formations pour reconnaître la flore sauvage.

GENTIANA au service des gestionnaires et des collectivités propose une expertise-flore variée :

- cartographies des habitats naturels,
- inventaires des espèces végétales patrimoniales,
- diagnostics territoriaux des plantes exotiques envahissantes,
- conseils et formations aux services techniques des collectivités.



5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04.76.03.37.37
gentiana@gentiana.org

Avec le soutien de :

